

LES 350 MILLIARDS CACHÉS DE L'ÉVASION FISCALE

► « Paradise Papers » : l'enquête du « Monde », du Consortium international de journalistes et de 95 médias partenaires, révèle les secrets de l'optimisation fiscale des multinationales et grandes fortunes

► 350 milliards d'euros sont soustraits chaque année à la fiscalité des Etats, 120 milliards pour l'Union européenne et 20 pour la France

► Treize proches de Donald Trump, ministres, conseillers et donateurs, recourent systématiquement aux paradis fiscaux pour éviter l'impôt

► La reine d'Angleterre, elle-même, a investi dans des places offshore, tout comme un proche du premier ministre canadien, Justin Trudeau

PREMIER VOLET
DE NOTRE ENQUÊTE - PAGES 2-11

Paradise Papers



m EDITORIAL
L'ENVERS DE
LA MONDIALISATION

par JÉRÔME FENOGLIO

Le voyage par les couloirs dérobés de l'économie mondiale n'en finit pas. Après le Luxembourg en 2014, la Suisse en 2015, le Panama l'an dernier, la nouvelle enquête au long cours « Paradise Papers », menée par le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ), *Le Monde* et 95 médias partenaires, s'arrête cette semaine sur un chapelet d'îles. Caïmans, Vanuatu, Malte, Jersey, Man ou encore Bermudes, l'archipel nord-américain où s'est établi le cabinet d'avocats Appleby, l'un des leaders mondiaux de la finance offshore, dont nos enquêteurs ont pu analyser 6,8 millions de documents internes.

LIRE LA SUITE PAGE 24

Climat Contradictions américaines à la COP23

La nouvelle Conférence des Nations unies sur le climat débute lundi 6 novembre. Les petits Etats insulaires, comme Fidji, défendent l'accélération de l'accord de Paris contre l'administration Trump

PLANÈTE - PAGE 14

L'offensive du prince héritier saoudien

Riyad a mené une purge anticorruption massive

RÉFORMATEUR et autoritaire, le jeune prince héritier, Mohammed Ben Salman, est le bénéficiaire de la campagne d'arrestations ordonnée samedi 4 novembre, en Arabie saoudite. Une cinquantaine de hauts responsables, dont 11 princes de la famille royale, ont été interpellés et assignés à résidence dans un palais de la capitale. Même le prince Al-Walid Ben Talal, propriétaire de l'Hôtel George-V et actionnaire de Twitter, a été arrêté. Cette cam-

pagne anticorruption, qui vise à éliminer tous ceux qui peuvent s'opposer à l'ascension du futur roi, s'est doublée d'un regain de tension avec l'Iran, le rival régional de l'Arabie saoudite. Le premier ministre libanais, Saad Hariri, a en effet annoncé sa démission samedi depuis Riyad, mettant en cause le Hezbollah et l'Iran. Le soir, un missile tiré depuis le Yémen était intercepté au-dessus de la capitale saoudienne.

PAGE 12

Politique Macron, la technocratie au pouvoir

Le président fêtera les six mois de son élection, mardi 7 novembre. Pour l'heure, il déroule son calendrier comme prévu et tient à distance le jeu politique, donnant ainsi peu de prise aux oppositions

PAGE 15

Etats-Unis Une nouvelle fusillade fait 26 morts dans une église au Texas

PAGE 14

Consommation Enquête sur le grand bluff de la pénurie de beurre

CAHIER ÉCO - PAGE 2

LE REGARD DE PLANTU



Théâtre Le retour d'Emmanuelle Devos



La comédienne joue dans « Bella Figura », de Yasmina Reza, au Théâtre du Rond-Point, à Paris

CULTURE - PAGE 20

OPÉRA NATIONAL DE PARIS
BASTILLE GARNIER 3^e SCÈNE

De la maison des morts

Leoš Janáček

DIRECTION MUSICALE
ESA-PEKKA SALONEN

MISE EN SCÈNE
PATRICE CHÉREAU

CHEF DES CHŒURS
JOSÉ LUIS BASSO
ORCHESTRE ET CHŒURS
DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS

OPÉRA BASTILLE
DU 18 NOVEMBRE
AU 2 DÉCEMBRE 2017

OPERADEPARIS.FR
08 92 89 90 90

OPERA
EY
FONDATION
ROLEX

Révélation sur les secrets offshore de l'optimisation fiscale

Près de 7 millions de documents d'Appleby, un cabinet d'avocats spécialisé dans la finance offshore, ont été analysés par « Le Monde » et le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ). L'enquête « Paradise Papers » révèle comment 350 milliards d'euros sont soustraits chaque année aux Etats par des multinationales ou de très riches particuliers

Qu'ont en commun Wilbur Ross et Rex Tillerson, hommes forts de la Maison Blanche, Stephen Bronfman, trésorier du parti libéral canadien et proche de Justin Trudeau, mais aussi des multinationales comme Nike et Apple, de grandes fortunes françaises, des oligarques russes, des hommes d'affaires africains et des grands sportifs ? Ils partagent l'affiche des « Paradise Papers », la nouvelle enquête internationale sur les paradis fiscaux et le business offshore que publie aujourd'hui *Le Monde*, associé au Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et à 95 médias partenaires dans le monde, dont la *Süddeutsche Zeitung* en Allemagne, le *Guardian* au Royaume-Uni et le *New York Times* aux Etats-Unis.

Dix-huit mois après les « Panama Papers », cette enquête, qui a mobilisé une douzaine de journalistes du *Monde* pendant plus d'un an, exploite notamment sept millions de documents issus d'une fuite massive (*leak* en anglais) de données en provenance d'un cabinet international d'avocats, Appleby, basé aux Bahamas. Elle porte un nouveau coup de projecteur sur les trous noirs de la finance mondiale et révèle comment, grâce à des schémas sophistiqués d'optimisation fiscale, des milliers de milliards de dollars échappent toujours à la fiscalité des Etats.

Failles pour contourner la règle

Selon les calculs spécialement effectués pour *Le Monde* et l'ICIJ par Gabriel Zucman, économiste français et professeur à l'université de Berkeley en Californie, l'évasion fiscale des entreprises et des grandes fortunes coûte 350 milliards d'euros de pertes fiscales par an aux Etats du monde entier, dont 120 milliards pour l'Union européenne. Le manque à gagner pour la France atteint 20 milliards d'euros par an. C'est la première fois qu'une estimation aussi fine et globale est réalisée.

Contrairement aux « Panama Papers », cette nouvelle enquête concerne moins le blanchiment d'argent sale, issu de la fraude fiscale et d'autres activités illicites (trafic d'armes, de drogue...), que des schémas légaux montés par des bataillons d'experts en optimisation fiscale. L'argent, ici, a le plus souvent été soustrait à l'impôt de façon légale ou aux frontières de la légalité, grâce aux failles du système fiscal international.

Le cabinet Appleby, dont sont issus les sept millions de documents de ce *leak*, compte parmi les « Rolls-Royce » de la finance offshore. De ces sociétés qui ont pignon sur rue à la City de Londres ou à Wall Street. De celles qui sont invitées dans les conférences internationales et qu'on érige en exemple pour défendre une industrie à la réputation entachée par des scandales à répétition. Appleby réunit 470 employés travaillant pour l'élite mondiale des affaires : une population d'ultra-riches et de multinationales prestigieuses, établie dans les centres financiers offshore les plus actifs, dont les Bermu-

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les « Paradise Papers » désignent la nouvelle enquête menée par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et ses 96 médias partenaires, dont *Le Monde*, soit 400 journalistes de 67 pays. Ces révélations s'appuient sur une fuite de documents transmis en 2016 au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* par une source anonyme. Les « Paradise Papers » sont composés de trois ensembles de données. **6,8 millions** de documents internes du cabinet international d'avocats Appleby aux Bahamas ont fuité. Appleby est présent dans une dizaine de paradis fiscaux.

566 000 documents internes du cabinet Asiatic Trust, de Singapour.

6,2 millions de documents issus des registres confidentiels des sociétés de dix-neuf paradis fiscaux : Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Bermudes, Dominique, Grenade, îles Caïmans, îles Cook, îles Marshall, Labuan, Liban, Malte, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Trinité-et-Tobago, Vanuatu. **Toute la semaine**, *Le Monde* publiera des révélations.

des, les Caïmans, Jersey, l'île de Man... Les avocats d'Appleby sont loin de s'affranchir des règles avec autant de désinvolture que leurs homologues panaméens de Mossack Fonseca. Fiers de leur réputation, ils attachent une grande importance à satisfaire leurs clients en repoussant autant que possible les limites de la légalité. C'est justement ce qui fait le sel et l'intérêt de cette nouvelle enquête. Elle ouvre les portes d'une industrie offshore en perpétuel mouvement pour trouver, dans les législations des Etats, les failles pour contourner la règle et échapper à leurs taxes et impôts.

Voyage dans l'Europe de l'offshore

Dans les prochains jours, les « Paradise Papers » vous révéleront les secrets offshore de multinationales bien connues, y compris françaises, qui déplacent artificiellement leurs profits vers des territoires pratiquant l'impôt zéro, afin de payer le moins de taxes possible là où elles exercent réellement leurs activités. Les secrets, aussi, de conglomérats dissimulés derrière des my-

riades de sociétés-écrans, pour échapper au contrôle. Ceux, enfin, de compagnies minières utilisant les paradis fiscaux comme paravents à des opérations douteuses.

Les « Paradise Papers » vous feront aussi voyager... en Méditerranée, à Malte, et en mer d'Irlande, sur l'île de Man. Deux territoires insulaires qui, malgré leur petite taille, grèvent les recettes fiscales de l'Union européenne en attirant les yachts et les jets privés des milliardaires, les sociétés d'assurances et de jeux en ligne, grâce à des rabais fiscaux et d'autres stratagèmes réglementaires...

Ils permettent une plongée au cœur des réglementations de pays européens de premier plan comme l'Irlande et les Pays-Bas, qui n'ont rien à envier aux Bermudes et aux îles Caïmans en termes d'optimisation. Ce nouveau *leak* permet par ailleurs de porter à la connaissance du public les registres du commerce de dix-neuf des paradis fiscaux parmi les plus opaques, inaccessibles ou difficiles d'accès, dont la Barbade, le Vanuatu, le Liban et les îles Cook. Ces histoires mises bout à bout composent un monde à part, où l'impôt

**CES HISTOIRES
MISES BOUT À BOUT
COMPOSENT
UN MONDE À PART,
OÙ L'IMPÔT N'EXISTE
PAS. UN MONDE
QUI SOULIGNE
LE PROBLÈME
DE L'ÉQUITÉ FISCALE**

n'existe pas. Un monde réservé aux élites du XXI^e siècle, qui souligne le problème de l'équité fiscale et du partage de l'impôt entre des contribuables qui ont le pouvoir d'y échapper et d'autres qui ne peuvent agir sur leur facture fiscale. Un monde, enfin, qui se joue des tentatives de régulation des Etats.

Malgré le durcissement récent des lois, l'argent continue d'irriguer les paradis fiscaux grâce aux structures hyperopaques que sont les sociétés-écrans et les trusts, ces entités de droit anglo-saxon dont les Caïmans et Jersey ont fait leur miel. Grâce aussi à des intermédiaires financiers dont le pouvoir de nuisance n'a jamais été aussi fort.

Les « Paradise Papers » braquent ainsi les projecteurs sur ces nombreux cabinets qui, comme Appleby, ont longtemps été ignorés de la lutte contre l'évasion fiscale. Ce sont pourtant eux qui contribuent, par leur génie juridique, à opacifier un monde financier que les Etats ont toujours plus de mal à contrôler. ■

JÉRÉMIE BARUCH, JEAN-BAPTISTE CHASTAND,
ANNE MICHEL ET MAXIME VAUDANO



Appleby, un prestigieux cabinet d'avocats au service des fortunes cachées

La firme, présente dans les paradis fiscaux, est une spécialiste du montage offshore. Qui ne s'inquiète pas toujours de la provenance des fonds de ses riches clients



Les bureaux du cabinet d'avocats Appleby, sur l'île de Man, le 12 octobre. ED ALCOCK/MYOP POUR « LE MONDE »

Un fuite de 6,8 millions de documents confidentiels dévoile le fonctionnement de l'un des plus prestigieux cabinets d'avocats anglosaxons spécialisés dans les activités offshore: Appleby. Ces courriels, fiches clients, avis juridiques et mémos internes ont été obtenus par le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* et partagés avec le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), dont *Le Monde* est partenaire. Ils offrent une plongée dans les rouages d'un univers invisible: les réseaux d'avocats, de comptables et de banquiers chargés d'administrer les fortunes offshore de leurs riches clients et les stratagèmes fiscaux des plus grandes multinationales.

La firme a été fondée en 1898 aux Bermudes par le major Reginald Appleby. Un homme qui, une fois devenu député au Parlement local en 1940, avait vivement critiqué l'introduction d'un impôt sur le revenu dans l'archipel. *The Royal Gazette*, le quotidien de l'archipel, l'avait d'ailleurs classé dans le camp de ceux qui qualifient cet impôt « d'ultime raffinement de la torture humaine, auquel il faut s'opposer à tout prix ». Il faut croire que cela a porté: les Bermudes ne prélèvent toujours aucun impôt sur le revenu.

L'appât du gain

Cent-dix-neuf ans plus tard, son cabinet est devenu un des plus respectés du secteur. Il se targue de faire partie du « cercle magique » des cabinets offshore les plus chevronnés. « Vous ressemblez à un monstre, et c'est très bien ! », s'exclamait un client dans une étude de satisfaction en 2013. Appleby emploie aujourd'hui 470 personnes, dont 60 partenaires associés dans sept « juridictions clés » du monde offshore: les Bermudes, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmans, Jersey, Guernesey, l'île de Man, Maurice et les Seychelles.

Une pieuvre mondiale, au point qu'il est impossible de localiser le véritable siège social de l'entreprise. Son patron, Michael O'Connell, est officiellement basé à Jersey. Sur le réseau social professionnel LinkedIn, le cabinet se décrit jusqu'à récemment comme localisé aux Bermudes, là où il a été fondé et où il dispose du plus grand nombre d'employés... mais cette page renvoie désormais vers l'île de Man, où la holding du groupe est enregistrée. A la suite des questions adressées par l'ICIJ, le gouvernement des Bermudes a, lui, assuré

APPLEBY SE TARGUE DE FAIRE PARTIE DU « CERCLE MAGIQUE » DES CABINETS OFFSHORE LES PLUS CHEVRONNÉS. SON RÉSEAU EST TENTACULAIRE

qu'Appleby n'avait pas la nationalité bermudienne, en faisant valoir que l'équipe de direction était en fait installée à Jersey... « Nous sommes une organisation globale avec dix bureaux d'importance égale. Nous n'avons pas de siège social », a finalement assuré la firme dans un communiqué publié quelques jours avant nos révélations. De quoi donner le tournis.

Pour ne rien arranger, Appleby a été divisée en deux en janvier 2016. La branche « fiduciaire », qui gérait trusts, jets privés et actifs de riches particuliers du monde entier, a été rebaptisée « Estera » et revendue à certains des associés. Les deux entreprises sont toutefois restées très proches: elles continuent souvent de partager les mêmes locaux. Contactées par *Le Monde* et ses partenaires, les deux firmes se sont d'ailleurs défendues de manière similaire en affirmant « respecter toutes les réglementations », ne pas faire « de conseil fiscal ». Elles se sont ensuite renvoyé la balle sur les questions précises des avoirs de leurs clients.

A l'époque des « Panama Papers », en avril 2016, les professionnels de l'industrie offshore avaient minimisé l'importance de Mossack Fonseca, la firme panaméenne au cœur du scandale, en la décrivant comme un canard boiteux. « Mossack Fonseca représente un des derniers bastions d'un système financier de l'ombre qui cessera rapidement d'exister », écrivait alors le magazine *Wealth Management*. Dix-huit mois plus tard, les documents internes d'Appleby montrent que même les firmes les plus respectables et soucieuses de leur réputation peinent à lutter contre les fonds d'origine suspecte. Dans un monde bâti sur le secret, l'appât du gain l'emporte souvent sur la prudence.

Une douzaine d'audits

Bien qu'opérant dans différentes juridictions, Appleby est soumise à des règles de « compliance » (de conformité) qui s'appliquent peu ou prou à tous les centres financiers. Les firmes offshore doivent notamment identifier précisément les clients qui utilisent leurs services, maintenir une documentation précise et savoir d'où viennent les fonds qui transitent par leur entremise. Plusieurs exemples prouvent que cela n'a pas toujours été le cas chez Appleby.

Peu après la première guerre du Golfe, une commission d'enquête du Sénat américain s'était penchée sur les finances du régime de Saddam Hussein. Son rapport, publié le 29 juin 1993, montrait notamment du doigt une société pétrolière, Crescent Petroleum, soupçonnée d'être une façade pour le pouvoir de Bagdad. Les conclusions du rapport avaient

été diffusées en direct aux États-Unis, mais les responsables du bureau des Bermudes d'Appleby ne semblent pas l'avoir remarqué.

Crescent Petroleum, contrôlée par l'homme d'affaires Abdul Hamid Dhia Jafar, était cliente d'Appleby depuis 1984. La relation a perduré sans anicroche pendant près de trente ans. Ce n'est que le jour où Crescent Petroleum a sollicité l'aide du cabinet en 2013, pour se restructurer, que les responsables d'Appleby se sont soudain rendu compte du pedigree de leur client – le frère d'Abdul Hamid Dhia Jafar notamment, n'était autre que le responsable du programme nucléaire irakien.

« Nous avons ce client depuis un moment déjà, s'étonnait alors un avocat d'Appleby dans un courriel interne. Comment n'avons-nous pas remarqué cela plus tôt ? »

D'autres fortunes ont échappé à la vigilance du cabinet, comme le diamantaire Arye Laniado, directeur et copropriétaire de la firme belge Omega Diamonds. En mai 2013, les médias ont révélé que la société avait versé 160 millions d'euros aux autorités belges pour mettre fin à une enquête pour fraude fiscale et importation illégale de diamants. Omega Diamonds avait nié toute culpabilité et Arye Laniado n'était pas impliqué personnellement.

Mais quelques mois après la révélation de l'affaire, Appleby acceptait deux versements de 5 000 dollars (4300 euros) du diamantaire. Ce n'est que plus tard, alors qu'Arye Laniado cherchait à ouvrir un nouveau trust, qu'un employé d'Appleby a remarqué les articles sur les déboires judiciaires d'Omega Diamonds.

Patrick Wood, directeur chargé de la conformité d'Appleby, n'a pas apprécié la nouvelle quand il l'a découverte trois mois plus tard. « Il est question d'une structure de trust et ces allégations sont très graves, écrivait-il dans un courriel à ses collègues. Il s'agit de diamants du sang. Pour quoi ne m'a-t-on pas prévenu ? » Malgré les réserves du directeur,

Appleby a continué à travailler avec Arye Laniado.

Dans leurs opérations quotidiennes, les employés d'Appleby se reposent sur un logiciel censé éviter les erreurs humaines et les aider à repérer sur Internet les clients risqués. Même s'il y a eu des ratés, Appleby a parfois refusé d'entrer en relation avec des clients trop exposés. C'est le cas du Russe Boris Shemyakin, un magnat de l'immobilier. Des articles de presse l'ont dit impliqué dans une fraude, ce qu'il a nié. La firme a également décliné une offre du cabinet d'audit Ernst & Young, qui demandait d'organiser l'achat de deux jets privés à 20 millions de dollars (17 millions d'euros) pour les deux fils d'un ancien ministre d'Azerbaïdjan. Contacté par l'ICIJ, Ernst & Young n'a pas souhaité s'en expliquer.

Longue liste de déficiences

Mais plusieurs audits de contrôle externes montrent qu'Appleby n'a pas toujours fait ce qu'il aurait dû pour lutter contre les risques de blanchiment d'argent. De 2005 à 2015, plus d'une douzaine d'audits ont relevé des manquements dans les contrôles internes du cabinet, sur ses sites de l'île de Man, des îles Caïmans, des îles Vierges britanniques, aux Bermudes et à Londres. En 2005, l'autorité monétaire des Bermudes (BMA) a, par exemple, relevé une longue liste de déficiences et exigé de la firme qu'elle mette à jour ses dossiers clients, y compris les copies de passeport, leurs adresses et les informations sur la source de leur fortune. Un an plus tard, un contrôle interne sur 45 fiches clients prises au hasard montrait qu'une seule d'entre elles respectait les directives internes de l'entreprise.

En 2008, un audit des autorités des îles Caïmans critiquait sévèrement le cabinet, et s'inquiétait d'un risque élevé « d'activités frauduleuses ». En 2012, le régulateur des îles Vierges britanniques dénonçait, à son tour, les faiblesses des contrôles d'Appleby. Cette succession de mises en garde ne

s'est pas révélée très efficace. Lors d'un nouvel audit, en octobre 2014, la BMA découvrait des manquements « de haute importance » dans pas moins de neuf domaines d'activité du cabinet. Près de la moitié (46 %) des dossiers clients examinés par le régulateur ne donnaient pas les informations nécessaires sur l'origine des fonds des clients. L'autorité financière observait qu'Appleby ne cherchait pas vraiment les soupçons de blanchiment ou de financement du terrorisme, et qu'elle n'avait pas amélioré ses pratiques après les précédents contrôles.

La direction d'Appleby savait que la répétition de ces manquements l'exposait à des sanctions, mais elle savait aussi que l'affaire ne portait pas vraiment à conséquence. Des documents internes montrent que la firme a provisionné 500 000 dollars pour régler une éventuelle amende. La preuve d'une telle sanction n'a jamais été rapportée publiquement, ni par la BMA ni par Appleby. « Il n'y a pas eu de censure », se félicitait un directeur d'Appleby, puisque le régulateur « a accepté de considérer l'affaire comme entièrement privée ».

Un porte-parole du régulateur des Bermudes a indiqué à l'ICIJ qu'il ne pouvait pas s'exprimer sur d'éventuelles sanctions imposées à l'époque. La BMA, depuis 2016, publie désormais sanctions et amendes sur Internet. Peu après la révélation des « Panama Papers », en 2016, Appleby avait reçu une offre d'une société d'analyse des risques qui lui proposait une formation continue sur ses contrôles anti-blanchiment. La firme avait décliné, puisque ses contrôles étaient déjà « extrêmement robustes », avait-elle répondu. ■

RIGOBERTO CARVAJAL,
EMILIA DIAZ-STUCK,
WILL FITZGIBBON (ICIJ),
FREDERIK OBERMAIER,
BASTIAN OBERMAYER
(« SÜDDEUTSCHE ZEITUNG »)
JEAN-BAPTISTE CHASTAND
ET FRANÇOIS PILET
POUR « LE MONDE »

Le cabinet Appleby: « Nous ne tolérons aucun comportement illégal »

NOUS AVONS REÇU du cabinet Appleby la réaction suivante :

« Appleby a récemment reçu des demandes de renseignement de la part du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et d'un certain nombre de médias partenaires. Ces demandes, qui concernent des documents que les journalistes disent avoir consultés, mettent en cause nos activités et celles de certains de nos clients.

Nous prenons toute accusation, même implicite, très au sérieux. Appleby opère dans des juridictions hautement réglementées et, comme toute société sur ces territoires, nous faisons l'objet de contrôles fréquents et veillons à respecter les normes strictes fixées par les régulateurs. Nous nous imposons également la plus forte exigence en matière de service à nos clients et de confidentialité. Telles sont les valeurs que nous défendons sans équivoque.

Après une étude minutieuse et approfondie de ces accusations, Appleby a pu constater qu'il n'y avait pas de preuve d'une quelconque irrégularité de notre part ou de celle de nos clients. Nous réfutons toute allégation qui laisserait entendre le contraire et sommes prêts à collaborer pleinement à toute enquête légitime et autorisée menée par les autorités compétentes.

Nous sommes un cabinet d'avocats offshore qui conseillons nos clients sur les façons légitimes et légales de conduire leurs activités. Nous ne tolérons aucun comportement illégal, mais ne sommes certes pas infailibles. Lorsque nous découvrons que des erreurs ont été commises, nous prenons les mesures qui s'imposent pour y remédier dans les meilleurs délais et pour signaler ce qui doit être aux autorités compétentes.

Nous mettons un point d'honneur à protéger les données de nos clients et avons revu nos politiques de sécurité informatique et d'accès aux données à la suite d'un incident qui, l'année dernière, avait pu compromettre certaines de nos données. Ces modalités ont été révisées et testées par les meilleurs spécialistes informatiques et nous avons la certitude que l'intégrité de nos données est bien protégée.

Nous regrettons que la presse puisse faire le choix d'exploiter des informations qui pourraient provenir de documents obtenus illégalement, ce qui pourrait exposer des protagonistes innocents à des violations de la protection de leurs données. Après avoir étudié les allégations de l'ICIJ, nous sommes convaincus qu'elles sont infondées et reposent sur une mauvaise compréhension des structures légitimes et légales employées dans le domaine de l'offshore. ■

L'ICIJ, une gigantesque rédaction virtuelle

Le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ) a été fondé en 1997 et comprend aujourd'hui plus de 200 correspondants-journalistes dans 70 pays. « Nous ne sommes que des facilitateurs d'enquête », explique Gerard Ryle, le directeur de l'ICIJ. Lors de chaque opération (« OffshoreLeaks », « SwissLeaks », « LuxLeaks », « Panama Papers » ou « Paradise Papers »), chaque rédaction détache le nombre d'enquêteurs supplémentaires qui s'impose, dans une confidentialité totale, et choisit les sujets qu'elle veut traiter. Cette gigantesque rédaction virtuelle est coordonnée depuis Washington, où l'équipe de l'ICIJ met – gratuitement – à disposition des médias partenaires, dans des messageries cryptées, des données extraites d'une fuite (« leak » en anglais) qui présentent un intérêt public. Le consortium est financé à la fois par des mécènes, dont la liste est publique, et des dons privés.

L'obsession de Trump contre l'impôt

Jamais administration américaine n'a compté autant de millionnaires

Il flotte depuis longtemps un parfum d'aversion à l'impôt autour de Donald Trump, le premier président des États-Unis à refuser de publier sa déclaration d'impôt depuis le républicain Gerald Ford, en 1976. Mais si un doute subsistait sur la réalité des secrets offshore de son entourage, les « Paradise Papers » viendraient le balayer.

Les documents du cabinet Appleby, obtenus par la *Süddeutsche Zeitung* et partagés avec le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), révèlent les coulisses des montages de treize proches du président américain aux Bermudes, aux îles Caïmans, à l'île de Man ou à Jersey. Parmi eux, Wilbur Ross, le secrétaire au commerce, Rex Tillerson, le chef de la diplomatie américaine, ou Gary Cohn, l'un des principaux conseillers économiques du président.

Aucun de ces montages ne semble frauduleux. En revanche, tous utilisent les paradis fiscaux pour optimiser, voire éluder l'impôt, grâce à un écran de fumée autour d'activités et de contrats destinés à rester secrets. Une démarche contre laquelle la communauté internationale tente à grand-peine de lutter depuis la crise financière de 2008.

Faut-il s'étonner de retrouver des contribuables aussi peu exemplaires autour d'un président qui a fait du slogan « *America First* » son mantra ? Donald Trump a lui-même créé près de 400 sociétés dans l'État du Delaware, le paradis fiscal « maison » des États-Unis, et dans des centres financiers offshore des Bermudes, de Saint-Martin et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, qui ont été révélés dans ses déclarations d'intérêts auprès de la Commission électorale fédérale (FEC).

Pendant la campagne présidentielle, le candidat républicain avait répondu avec aplomb à Hillary Clinton, qui l'accusait de ne plus payer d'impôts fédéraux depuis une vingtaine d'années : « *Ça fait de moi quelqu'un d'intelligent.* »

Grâce aux « Paradise Papers », le président américain pourra se rassurer sur l'intelligence de son entourage. Ses ministres, proches conseillers et grands donateurs de sa campagne, identifiés par *Le Monde* et ses partenaires, sont tous multimillionnaires voire milliardaires, et maîtrisent parfaitement un art de la finance offshore qui ignore les frontières, méprise les impôts et s'agace des réglementations.

Le candidat Trump avait certes appelé à briser les grandes banques et à forcer les financiers à payer plus d'impôt. Une fois élu, le roi de l'immobilier et de la télé-réalité est revenu à ses fondamentaux : « *J'aime tous les gens, riches ou pauvres, a-t-il lancé devant ses supporters de l'Iowa, en juin 2017. Mais lorsqu'il s'agit de postes à un tel niveau, je ne veux pas d'une personne pauvre.* » Son gouvernement apparaît effectivement aujourd'hui comme le plus riche de l'histoire du pays. D'après *Forbes*, les fortunes cumulées de ses membres atteignent 4,3 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros), soit plus de quinze fois celles du cabinet de George W. Bush.

Ces ultrariches ont aussi la particularité de payer peu d'impôt, et

de veiller à ce que leurs entreprises suivent le même chemin, qu'il s'agisse de la finance, de casinos, de commerce de matières premières ou d'immobilier. Des profils taillés sur mesure pour accompagner l'agenda de relance économique de la Maison Blanche : après avoir initié un vaste plan de déréglementation du secteur financier au tout début de son mandat, Donald Trump s'apprête à faire voter l'une des plus importantes baisses d'impôt de l'histoire américaine, qui promet de bénéficier aux grands patrimoines et aux multinationales.

Le projet de réforme fiscale prévoit, en effet, de ramener de 35 % à 20 % le taux d'imposition sur les sociétés, de façon permanente et pour toutes les entreprises. L'une des mesures les plus spectaculaires est la « *vacance fiscale* » que la majorité républicaine s'apprête à instaurer, si la réforme passe l'étape du Congrès. En échange d'une taxe réduite à 12 %, s'il s'agit d'avoirs en cash (au lieu de 35 %), des multinationales comme Apple, Google ou Nike pourraient rapatrier sur le sol américain, dès 2018, les près de 3 000 milliards de dollars (2 580 milliards d'euros) de trésorerie qu'ils accumulent dans des places offshore, et depuis des années, pour se soustraire au fisc américain.

Nouvelles règles du jeu

Les proches du président américain sont tous rompus aux pratiques de la planification fiscale et se voient aujourd'hui en mesure de décider des nouvelles règles du jeu, déterminer les conditions dans lesquelles l'argent offshore pourra être rapatrié, tracer les nouvelles limites de la légalité.

Les treize hommes du président ont en commun une autre obsession : le secret des affaires. Qu'il ait fallu attendre la fuite des données du cabinet Appleby pour découvrir que le ministre du commerce en exercice, Wilbur Ross, continue de gagner des millions grâce à une société de fret maritime qui travaille avec le cercle rapproché de Vladimir Poutine est symptomatique : le monde de l'offshore reste un refuge inestimable pour les puissants de ce monde.

De même, le procureur spécial Robert Mueller a récemment découvert, au détour de son enquête sur l'influence russe dans la campagne présidentielle, que le directeur de la campagne présidentielle de M. Trump, Paul Manafort, avait probablement blanchi 75 millions de dollars avec son associé, en passant par trois paradis fiscaux opaques.

Ces révélations ébranleront-elles la classe politique ou l'opinion publique américaines ? Washington s'est montré prompt, par le passé, à sanctionner ceux de ses ressortissants qui avaient dissimulé des avoirs non déclarés à l'étranger, et à exiger une transparence absolue de pays qui, comme la Suisse, les avait hébergés. Les mêmes exigences s'appliqueront-elles envers les dirigeants et les paradis fiscaux des Caraïbes, qui prospèrent aux portes des États-Unis ? ■

JÉRÉMIE BARUCH,
NICOLAS BOURCIER,
JEAN-BAPTISTE CHASTAND,
ANNE MICHEL
ET MAXIME VAUDANO

Fortune estimée, en millions de dollars
Membre de l'Administration
Conseiller de D. Trump
Donateur du Parti Républicain

- Gary Cohn** : Principal conseiller économique de la Maison Blanche. Fortune : 300.
- Randal Quarles** : Vice-président de la FED (Réserve fédérale américaine) chargé de la supervision bancaire. Fortune : 750.
- Rex Tillerson** : Secrétaire d'État chargé de la supervision bancaire. Fortune : 300.
- Wilbur Ross** : Secrétaire au commerce. Fortune : 2 500.
- Carl Icahn** : Président de Icahn Enterprises (conglomérat) Ancien conseiller à la Maison Blanche. Fortune : 16 600.
- Tom Barrack** : Président de Colony NorthStar (fonds immobiliers). Fortune : 1 000.
- Donald Trump** : Président des États-Unis.
- Steve Wynn** : Président de Wynn Resorts (casinos). Fortune : 2 700.
- Sheldon Adelson** : Président de Las Vegas Sands (casinos). Fortune : 35 400.
- Paul Singer** : Fondateur de Elliott Management (fonds spéculatifs). Fortune : 2 900.
- Robert Mercer** : Co-président démissionnaire de Renaissance Technologies (fonds spéculatifs). Fortune : 900.
- Charles Koch** : Président de Koch Industries. Fortune : 48 300.
- David Koch** : Vice-président de Koch Industries. Fortune : 48 300.
- Stephen Schwarzman** : Président de Blackstone Group (fonds spéculatifs) Ancien conseiller à la Maison Blanche. Fortune : 11 200.

INFOGRAPHIE LE MONDE
CRÉDITS PHOTOS AFP, AP, REUTERS, GETTY

Les activités offshore de treize proches du président américain

Deux ministres, des conseillers, des donateurs républicains : ces personnalités du cercle rapproché de Trump ont eu recours à des montages complexes pour réduire leurs impôts

C'est une plongée dans les coulisses à la fois de la finance et de la politique américaine, qui passent par les Bermudes, les îles Caïmans ou Marshall. Les millions de documents des « Paradise Papers », issus notamment du cabinet d'avocats Appleby et analysés pendant un an par près de 400 journalistes du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), dont *Le Monde* est partenaire, ont mis en lumière les montages complexes utilisés par des proches de Donald Trump pour réduire leurs impôts.

Si le président américain lui-même n'apparaît pas dans ces documents, son riche secrétaire d'État, Rex Tillerson, l'équivalent de notre ministre des affaires étrangères, et son secrétaire d'État au commerce, Wilbur Ross, n'ont pas hésité à dissimuler des avoirs dans des paradis fiscaux. L'enquête sur M. Ross a par ailleurs jeté une lumière inquiétante sur de possibles conflits d'intérêts, et sur des soupçons appuyés de collusion avec la Russie, alors que l'entourage de Donald Trump est mis en cause pour une possible ingérence russe dans l'élection présidentielle de 2016 – le directeur de la campagne présidentielle de M. Trump, Paul Manafort, a été inculpé le 30 octobre de plusieurs crimes fédéraux, dont « complot contre les États-Unis » et « blan-

LE RICHE REX TILLERSON, L'ÉQUIVALENT DE NOTRE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, N'A PAS HÉSITÉ À DISSIMULER DES AVOIRS

chiment ». De très importants donateurs du Parti républicain figurent également dans les « Paradise Papers ». Tour d'horizon de ces treize proches de Donald Trump et de leurs activités offshore – ou d'une partie, du moins.

Rex Tillerson

65 ans, secrétaire d'État, PDG du géant pétrolier ExxonMobil de 2006 à 2016. À l'époque président d'Exxon Yémén Inc., il devient administrateur de la Marib Upstream Services Company, une société bermudienne qui gère des opérations pétrolières au Yémen. La Marib Company était un joint-venture de trois entreprises dont les actionnaires étaient l'entreprise publique du gaz au Yémen, et deux autres sociétés gérées, entre autres, par Exxon, Hunt Oil et la multinationale française Total.

En 2005, le gouvernement yéménite met fin à l'accord et cède les participations des compagnies étrangères à une société publique. ExxonMobil s'y oppose et dépose une demande d'arbitrage, qui se conclut, en 2008, en faveur du Yémen.

Wilbur Ross

79 ans, secrétaire d'État au commerce, fondateur de WL Ross & Co (fonds vautour). Puissant parmi les puissants de l'administration Trump, Wilbur Ross a cédé quatre-vingts de ses sociétés lors de sa nomination, mais en a conservé neuf, dans divers paradis fiscaux. L'une d'elle, Navigator Holdings Ltd, spécialisée dans le fret maritime, lui rapporte plusieurs millions de dollars chaque année en dividendes. Or, l'un des plus importants clients de la société de fret est une entreprise russe soutenue par Moscou et dont les dirigeants sont visés par des sanctions américaines. Des liens qui renforcent les soupçons de collusion entre la campagne présidentielle – et désormais l'administration – de M. Trump avec le Kremlin.

Charles et David Koch

82 ans et 77 ans, président et vice-président de Koch Industries, un conglomérat familial

Donateurs influents du Parti républicain, les frères Koch soutiennent financièrement la réforme fiscale de Donald Trump, après l'avoir boudé durant toute la campagne électorale. Les « Paradise Papers » détaillent le fonctionnement des différentes sociétés des Bermudes contrôlées par Georgia Pacific, un fabricant de papier qui fait partie des plus grandes filiales de Koch Industries. L'une d'elle, Georgia Pacific (Bermuda) Finance Ltd, est chargée d'énormes prêts financiers – non taxés – entre les différentes filiales du groupe.

Ceux-ci peuvent monter à plusieurs centaines de millions de dollars, tel le prêt entre l'américaine Nekosko Paper et la bermudienne, qui se chiffre à plus de 650 millions de dollars (559 millions d'euros). En 2014, les « LuxLeaks » avaient révélé les ressorts fiscaux – les réponses de l'administration aux difficultés fiscales de Koch Industries – au Luxembourg.

Paul Singer

73 ans, président d'Elliott Management Corporation (fonds spéculatifs). Considéré par le président Trump comme un « allié très important », Paul Singer rachète des dettes souveraines d'États via ses filiales offshore. Parmi elles, Kensington Interna- ►►►

►►► tional Limited, enregistrée aux îles Caïmans, qui a acheté au rabais plus de 90 millions de dollars de la dette congolaise. Conseillée notamment par le cabinet Appleby, Kensington a signé, à l'issue de plusieurs années de procès dans plusieurs juridictions, un accord secret en échange du retrait de sa plainte contre le Congo. L'accord stipule l'obligation pour toutes les parties d'effacer les pièces confidentielles apportées aux différents procès.

Sheldon Adelson

84 ans, président des casinos Las Vegas Sands
Principal donateur du Parti républicain en 2016, avec plus de 82 millions de dollars (70,6 millions d'euros), Sheldon Adelson est administrateur et actionnaire d'Interface Operations Bermuda Ltd, qui propose des jets privés immatriculés aux Bermudes, «*uniquement pour le transport des dirigeants, administrateurs, employés et invités*» des casinos de Las Vegas Sands. Cette dernière a payé à Interface Operations plusieurs dizaines de millions de dollars entre 2010 et 2016, s'assurant un confortableness transferts d'argent non taxés vers une juridiction offshore.

Stephen Schwarzman

70 ans, président du fonds spéculatif Blackstone
Les «*Paradise Papers*» prouvent que Blackstone, la société de l'Américain Stephen Schwarzman, a acheté un centre commercial en Écosse et un immeuble de bureaux en Angleterre, avant de

CONSIDÉRÉ PAR LE PRÉSIDENT COMME UN « ALLIÉ TRÈS IMPORTANT », PAUL SINGER RACHÈTE DES DETTES SOUVERAINES D'ÉTATS À TRAVERS SES FILIALES OFFSHORE

transférer la propriété de ces biens vers le Luxembourg et l'île anglo-normande de Jersey. Dévoilé par les «*Paradise Papers*», le montage offshore, préparé par des avocats du grand cabinet DeLoitte, passe par un trust de Jersey qui permet la location des propriétés commerciales tout en s'assurant qu'il n'existe «*aucune retenue d'impôt sur ces locations*». La société affirme que ses «*investissements sont en conformité avec les lois britanniques et internationales*».

Steve Wynn

75 ans, président-fondateur des casinos Wynn Resorts
Wynn Resorts contrôle plusieurs sociétés écrans liées à son implantation en 2006 à Macao, temple asiatique du jeu. Un mémorandum confidentiel d'Appleby démonte la structure de plusieurs sociétés boîtes aux lettres dans différents paradis fiscaux, destinées à la supervision du développement d'un casino en Chine. Avec l'aide de la Société générale, les sociétés offshore ont utilisé l'île de Man pour structurer un ac-

cord de prêts en s'assurant qu'elles «*souffrent exonérées de taxes sur l'île de Man en termes d'impôt sur le revenu [...] et le resteront durant la durée*» du prêt. Un avocat de ces sociétés a affirmé «*que tous les actifs avaient été déclarés à la SEC*», la Securities and Exchange Commission, l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers.

Tom Barrack

69 ans, président fondateur de Colony NorthStar (anciennement Colony Capital, fonds immobilier)
Tom Barrack, un ami de trente ans de Donald Trump, est décrit comme «*peut-être la personne la plus proche de [M. Trump] en dehors de sa famille immédiate*». Les fichiers d'Appleby illustrent la complexité du montage d'un des fonds du groupe, spécialisé dans le rachat de sociétés immobilières en difficulté. Une des filiales caïmanes du groupe, exonérée d'impôt, recevait des fonds de pension américains via le Delaware, tirant ainsi profit de la fiscalité avantageuse de l'archipel. L'officine rapatriait ensuite les fonds investis dans une autre filiale du Delaware.

Gary Cohn

57 ans, conseiller économique de la Maison Blanche
De 2002 à 2006, alors qu'il n'était encore que directeur d'un département de la banque d'affaires Goldman Sachs (qu'il dirigera par la suite), Gary Cohn a été à la tête de vingt sociétés des Bermudes affiliées à la banque. Ses

coadministrateurs étaient notamment les fondateurs du groupe d'investissement Global Special Situations, spécialisé dans la gestion des fusions-acquisitions et les faillites. En 2009, la valeur des filiales bermudiennes était estimée à 37,7 milliards de dollars (32,4 milliards d'euros). Elles ont été rayées du registre des Bermudes trois ans plus tard.

Robert Mercer

71 ans, coprésident démissionnaire de Renaissance Technologies (fonds spéculatif)
Homme d'affaires qui a influencé Donald Trump pour nommer Stephen Bannon au poste de conseiller stratégique, Robert Mercer détient des parts dans le site Breitbart News, dont M. Bannon est le président, mais il a déclaré vouloir les vendre à ses filles. Robert Mercer était, en 2015, directeur de huit filiales de Renaissance Technologies, toutes enregistrées aux Bermudes. Au moins l'une d'entre elles est utilisée pour transférer des parts du fonds de gestion Medallion Fund. En 2014, une enquête du Sénat avait conclu que le fonds avait usé d'une manœuvre commerciale complexe pour bénéficier d'une réduction d'impôt de près de 7 milliards de dollars (6 milliards d'euros). Cette accusation avait alors été contestée par Renaissance.

Carl Icahn

81 ans, président d'Icahn Enterprises (conglomérat)
Conseiller éphémère du président Trump, de janvier à août,

Carl Icahn a sollicité le bureau d'Appleby de l'île de Man pour obtenir un avis sur les obligations fiscales de Ferrous Resources, une société minière brésilienne. En effet, une structure offshore complexe – via notamment le Luxembourg et Malte – a été utilisée pour détenir les parts de la société d'extraction de fer. Rassuré par les conclusions d'Appleby, qui estime qu'«*il n'y a pas d'obligation de déclarer cette structure au fisc*», Icahn Enterprises a racheté des parts supplémentaires de la société brésilienne et s'est défendu en précisant «*que la structure avait été montée avant la participation d'Icahn*».

Randal Quarles

60 ans, gouverneur de la Réserve fédérale et vice-président du directoire, chargé de la régulation bancaire
Sous-secrétaire au Trésor sous George W. Bush, Randal Quarles a fondé, en 2014, un fonds d'investissement après avoir connu une carrière lucrative en tant qu'avocat de Wall Street et partenaire du groupe de capital-investissement Carlyle. Il a été identifié dans les «*Paradise Papers*» comme administrateur de deux sociétés des îles Caïmans pour le compte du groupe Carlyle. L'une d'elle a obtenu, en 2013, un prêt de 95 millions de dollars (81,8 millions d'euros) de la plus grande banque des Bermudes, N.T. Butterfield & Son. Carlyle était devenu, trois ans plus tôt, l'actionnaire majoritaire de la banque. ■

JÉRÉMIE BARUCH,
NICOLAS BOURCIER
ET L'ICIJ

Les démocrates aussi travaillent dans l'offshore

Les proches de Donald Trump et du Parti républicain ne sont pas les seuls à être épinglés pour leur pratique dans les paradis fiscaux. Penny Pritzker, la milliardaire nommée secrétaire d'Etat au commerce sous Barack Obama, a, par exemple, transféré, lors de sa nomination, la gestion de certaines de ses entreprises à un trust bermudéen détenu par ses enfants... Ce qui lui a permis de contourner sa promesse de se débarrasser de tout conflit d'intérêt. L'ancien général Wesley Clark, qui faisait figure, au début des années 2000, d'espoir présidentiel pour le camp démocrate après avoir dirigé les forces de l'OTAN en Europe, a, lui aussi, mouillé dans les eaux troubles de l'offshore. Depuis son départ à la retraite, il mène de front des levées de fonds pour le Parti démocrate et l'étrange métier de «*directeur prête-nom*» : il vend son nom prestigieux à de nombreuses sociétés. Parmi elles, Amaya Inc., propriétaire du site Pokerstars, qui a ouvert plusieurs filiales dans des paradis fiscaux comme l'île de Man. George Soros, le milliardaire américain d'origine hongroise et donateur historique du Parti démocrate, utilise aussi largement les services d'Appleby pour gérer des entités offshore aux Bermudes ou dans les îles Vierges britanniques. Le philanthrope a également financé l'ICIJ via sa fondation Open Society.

professionnel.peugeot.fr

LES JOURS PEUGEOT PRO

DU 1^{ER} AU 30 NOVEMBRE



EXPERT PREMIUM PACK

À PARTIR DE
175€ HT/MOIS
APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 5 550 € HT (1)
5 ANS D'ENTRETIEN INCLUS (2)

BANQUETTE MODUWORK OFFERTE*
NAVIGATION CONNECTÉE



**PEUGEOT
PROFESSIONNEL**

ORIGINE FRANCE GARANTIE

2017 Trophées Argus

UTILITAIRE DE L'ANNÉE

(1) Exemple pour le crédit-bail sur 60 mois et pour 50 000 km d'un PEUGEOT Expert Premium Pack Standard 1,6L BlueHDi 565 ETG6 95 neuf, en stock, *option banquette Moduwork offerte, en stock, sur une liste identifiée en PDV, au prix spécial de 16 992 € HT, déduction faite de la prime PEUGEOT de 1 500 € pour la reprise d'un véhicule utilitaire, au lieu de 26 800 € HT (tarif conseillé 17D du 02/10/2017). 59 loyers mensuels de 175 € HT après un 1^{er} loyer majoré de 5 550 € HT, chaque loyer incluant la prestation facultative PEUGEOT Contrat Service Maintenance 60 mois/50 000 km (2). Option d'achat finale en cas d'acquisition 4 150 € HT. (2) Selon les conditions générales du PEUGEOT Contrat Service Maintenance, disponibles dans les points de vente PEUGEOT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable du 01/11/2017 au 30/11/2017 pour un PEUGEOT Expert Premium Pack Standard 1,6L BlueHDi 565 ETG6 95 neuf, en stock dans la limite des stocks disponibles, dans le réseau PEUGEOT participant, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981 - 9, rue Henri-Barbusse, 92230 Gennevilliers, mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.arias.fr).

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte (en l/100 km) : 5,4. Émissions de CO₂ (en g/km) : 139.

Les bonnes affaires de Wilbur Ross avec les Russes

Le secrétaire au commerce est actionnaire d'une entreprise de fret maritime qui traite avec des oligarques

Il est l'un des poids lourds du gouvernement Trump, avec une fortune estimée à 3 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros), à peine moins que celle du président. Ancien démocrate comme lui, New-Yorkais et banquier d'affaires, Wilbur Ross, 79 ans, est un secrétaire au commerce à la parole tranchante mais au profil discret.

Il a bâti une grande partie de sa fortune en rachetant des groupes sidérurgiques en difficulté. Surnommé « le Roi de la faillite », Wilbur Ross jouit, parmi ses pairs, d'une réputation de businessman intraitable, ses détracteurs le décrivent comme un « investisseur vautour ». Trump lui-même le compare à un « tueur ». Un compliment dans la bouche du président, qui lui doit le sauvetage de son casino d'Atlantic City, le Taj Mahal, en 1990. Comme lui, Wilbur Ross est un fervent partisan de la relance par les baisses d'impôts. C'est l'âme sœur du président, la clé de voûte de cette administration dominée par les hommes d'affaires.

Soupons de conflits d'intérêts

Lors de sa nomination au département du commerce, Wilbur Ross a conclu un accord avec le bureau fédéral d'éthique du gouvernement, qui prévoit de céder 80 % de ses sociétés – une grande partie d'entre elles dans des paradis fiscaux. Il a toutefois conservé une participation dans neuf structures consacrées au « financement immobilier et prêts hypothécaires » et au « transport transocéanique ». Des actifs qui n'ont pas été détaillés, excepté quatre d'entre eux enregistrés dans les îles Caïmans. Personne ou presque n'y a trouvé à redire.

Devant le Sénat, le milliardaire a répondu aux questions sur son passage à la Bank of Cyprus, la banque de Chypre, connue pour avoir abrité les capitaux de fortunes russes à l'origine douteuse. Ross en a été vice-président de 2014 à 2016 et il a même siégé un temps aux côtés de Vladimir Strzalkovsky, l'ancien collègue de Vladimir Poutine au KGB.

L'homme d'affaires a également été interrogé sur ses avoirs maritimes. Ses réponses n'ont pas ébranlé la commission sénatoriale. « J'ai l'intention d'être très scrupuleux sur toutes les questions où il y a la moindre doute », a-t-il promis. Aucune question, en revanche, ne lui a été posée sur une société de fret maritime, Navigator Holdings Ltd, alors qu'il a siégé

au conseil d'administration – on se demande si la commission était même au courant de ses liens avec cette société des îles Marshall.

Selon les données du cabinet Appleby, Wilbur Ross continue non seulement de gagner des millions de dollars chaque année grâce à cette société – qui concurrence pourtant directement les entreprises de transport américaines –, mais il a de surcroît des liens d'affaires avec le cercle rapproché de Vladimir Poutine. Parmi les plus gros clients de Navigator se trouve en effet la société russe de gaz et de produits pétrochimiques Sibur, qui a contribué à hauteur de 23 millions de dollars à son chiffre d'affaires en 2016. Basée à Moscou, Sibur appartient à Kirill Chmalov (marié à la plus jeune fille de Poutine) et à Guennadi Timtchenko, un oligarque sanctionné après l'invasion russe en Crimée.

Fondateur de Gunvor, l'une des plus grosses sociétés mondiales de négoce de pétrole, M. Timtchenko est considéré, avec une fortune estimée à 15,3 milliards de dollars par *Forbes*, comme l'un des relais financiers du président russe. Le plus grand actionnaire de Sibur (57,5 % des parts) est également un oligarque célèbre, Leonid Mikhelson, deuxième fortune de Russie. Novatek, une de ses compagnies d'énergie, a elle aussi été visée par les sanctions américaines. A ce confortable carnet de commandes russes, Navigator a ajouté PDVSA, la compagnie pétrolière nationale vénézuélienne. Bien que, là encore, l'administration américaine ait sanctionné en août le fleuron du régime de Nicolas Maduro.

L'entrée de Wilbur Ross dans Navigator remonte à 2011, lorsqu'il en acquiert 19,4 % du capital et obtient deux sièges au conseil d'administration. Quelques mois plus tard, avec l'approbation d'un tribunal des faillites, il récupère un paquet d'actions de la banque Lehman Brothers et devient l'actionnaire majoritaire de Navigator.

Il se rapproche alors de David Butters, l'ancien patron de Lehman Brothers, qui dirige Navigator depuis la faillite de la banque, en 2008. Il a coté plus de deux ans au conseil d'administration de la société maritime, de 2012 à 2014, avant de laisser son siège à Wendy Teramoto, l'une de ses proches : elle a longtemps été la directrice générale et l'associée de sa holding WL Ross & Co LLC, avant de démissionner, en 2017, pour intégrer son cabinet à Washington. Malgré son départ du conseil, Wilbur Ross a conservé sa participation dans Na-



Wilbur Ross, le secrétaire d'Etat au commerce, et Donald Trump, à la Maison Blanche, le 4 octobre. SAUL LOEB/AFP

vigator. Il contrôlerait aujourd'hui, à travers différentes entités offshore, 31,5 % de la société – une participation estimée à 200 millions de dollars (172 millions d'euros).

C'est seulement quelques mois après l'entrée au capital de Ross que Navigator a signé son premier contrat avec Sibur, en mars 2012, en affrétant deux transports de produits pétrochimiques vers l'Europe. Comme beaucoup d'entreprises énergétiques russes, Sibur a été créée par l'Etat, en 1995.

Le genre du président

Elle a été rachetée, en 2001, par le géant russe Gazprom, qui l'a revendu neuf ans plus tard à Timtchenko et Mikhelson. Deux hommes à la trajectoire classique des oligarques. « Ce ne sont pas des histoires à la Rockefeller. Ils sont proches de Poutine, fidèles à Poutine, et ont obtenu des biens de l'Etat tout en s'enrichissant », a expliqué Amos Hochstein, le plus haut diplomate américain en matière d'énergie pendant l'administration Obama.

Malgré la vente, le gouvernement russe a continué à soutenir Sibur. En 2013, un programme fédéral a permis à l'entreprise de construire un terminal de

LES DÉTRACTEURS DE M. ROSS LE DÉCRIVENT COMME UN « INVESTISSEUR VAUTOUR ». DONALD TRUMP LE COMPARE À UN « TUEUR »

700 millions de dollars à Oust-Louga, le port de la Baltique où Navigator embarque ses cargaisons.

Après l'invasion russe en Crimée en 2014, les Etats-Unis ont imposé des sanctions aux principaux alliés de Poutine. Dont Timtchenko, deuxième actionnaire de Sibur, et, quelques mois plus tard, Mikhelson. Sibur n'a pas été visée, mais des banques occidentales, comme Bank of America et la Royal Bank of Scotland, lui ont retiré leurs prêts. Le gouvernement russe est alors de nouveau intervenu. En septembre 2014, sous la pression des sanctions, Timtchenko vend 17 % de Sibur à Kirill Chmalov – un achat financé par un prêt de 1,3 milliard de dollars (1,1 milliard

d'euros) de la banque publique Gazprombank, qui porte la participation du genre de Poutine dans la société à plus de 20 %.

Et malgré les sanctions, les affaires de Navigator et Sibur croissent et embellissent. En 2015, la part des recettes de la compagnie américaine provenant de ce client russe passait de 5,3 % à 9,1 % : Sibur devient l'un des cinq premiers clients de Navigator.

Que les sociétés de Wilbur Ross dans des paradis fiscaux tirent bénéfice d'une entreprise contrôlée par des proches de Poutine pose évidemment la question des conflits d'intérêts. La loi fédérale exige que les fonctionnaires se reculent dans les affaires qui auraient un effet « direct et prévisible » sur leurs intérêts ou s'ils ont une relation qui pourrait faire douter de leur impartialité.

Un porte-parole de Wilbur Ross a fait savoir à l'ICIJ que depuis sa nomination, l'homme d'affaires s'était toujours déporté de « toute décision liée au transport maritime transocéanique », et assure n'avoir « jamais réclamé ni reçu » d'exemptions d'éthique – une procédure qui permet aux responsables publics de rester dans un dossier malgré un possible conflit d'intérêts. Il a fait remarquer qu'il

avait toujours « soutenu les sanctions administratives » contre les entités russes, et ajouté qu'il n'était pas encore au conseil d'administration de Navigator quand les premiers contrats avaient été signés avec Sibur – ce que contredit sa déclaration d'intérêts.

Quelques heures après avoir été nommé secrétaire au commerce, Wilbur Ross s'est rendu, le 30 novembre 2016, à la Gramercy Tavern, un restaurant chic de Manhattan, réservée par Navigator. David Butters, le directeur général de la société, et lui sont arrivés un peu avant les autres, racontait en janvier l'agence Bloomberg. David Butters affirme que le tout nouveau ministre lui a glissé : « Votre intérêt est aligné sur le mien. L'économie américaine se développera, et Navigator sera bénéficiaire. » Lorsque les invités sont entrés, Wilbur Ross a été chaleureusement félicité. Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur, a dit M. Butters à Bloomberg. « C'était comme : nous avons la possibilité maintenant de faire des affaires. » L'histoire ne dit pas si « le tueur » a eu un sourire. ■

SASHA CHAVKIN,
MARTHA M. HAMILTON (ICIJ)
ET NICOLAS BOURCIER
POUR « LE MONDE »

Des sociétés proches de Poutine ont investi dans Facebook et Twitter

Le milliardaire Yuri Milner s'est associé à deux grands groupes russes pour financer les réseaux sociaux américains

A 55 ans, Yuri Milner est l'un des investisseurs les plus prospères et les plus performants de sa génération. Ce milliardaire russe, renommé dans la Silicon Valley, a investi 800 millions de dollars (688 millions d'euros) dans Facebook, 400 millions (344 millions d'euros) dans Twitter, plus de 100 millions (86 millions d'euros) dans Airbnb et Spotify, pour ne citer qu'eux.

Selon les données confidentielles du cabinet d'avocats Appleby, obtenues par la *Süddeutsche Zeitung* et partagées par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), dont *Le Monde* est partenaire, une partie de ces investissements dans Facebook et Twitter

provenait en fait de l'argent de deux sociétés proches du gouvernement russe.

Investisseur « passif »

VTB, la deuxième plus grosse banque de Russie, a fait passer discrètement 191 millions de dollars (164 millions d'euros) dans DST Global, le fonds d'investissement contrôlé par le milliardaire. La somme a ensuite été utilisée pour acheter une importante participation dans Twitter en 2011. Le président de VTB, Andreï Kostin, est un proche de Vladimir Poutine. Par ailleurs, une filiale du groupe russe Gazprom, également dans les mains du pouvoir russe, a investi des montants importants dans une société offshore qui a participé, avec DST Glo-

bal, à un investissement dans Facebook. A peine un an à deux ans plus tard, Yuri Milner et ses partenaires ont réalisé des gains substantiels en vendant leurs parts, peu après l'introduction en bourse de Facebook et de Twitter, respectivement en 2012 et 2013.

Rien n'indique que le Kremlin ait eu une influence sur Twitter ou Facebook, ou obtenu des informations internes sur ces deux géants d'Internet grâce à ces investissements. Mais quelques années avant même les premiers soupçons sur l'intervention de la Russie dans la présidentielle 2016 aux Etats-Unis, le Kremlin avait des intérêts financiers dans les réseaux sociaux américains.

Yuri Milner a répondu que les investissements de sa société, y

compris les transactions avec Twitter et Facebook, n'ont été fondées que sur des critères strictement commerciaux. Il a reconnu que la banque VTB était l'un des partenaires qui l'avait aidé à financer l'investissement dans Twitter, et aussi la participation de DST Global dans le site de commerce électronique chinois JD.com. Il fait toutefois observer que VTB n'était qu'un investisseur purement « passif ». D'après ses calculs, moins de 5 % des fonds de son entreprise provenaient d'institutions gouvernementales russes.

Interrogé sur le rôle de Gazprom Investholding, Yuri Milner assure qu'il ne savait rien des liens entre la filiale de Gazprom, Kantons Services, et DST Global avant que l'ICIJ ne lui pose la question.

Twitter a, de son côté, expliqué que DST Global était « une entité bien connue dans la Silicon Valley » et que son entreprise « avait soigneusement examiné tous ses investisseurs ». Facebook a souligné que DST Global n'avait eu aucun contrôle sur l'entreprise. « Investisseur passif, DST n'avait ni droit de vote ni siège au conseil d'administration », et qu'elle a vendu ses parts il y a cinq ans.

« Instrument du Kremlin »

Ces investissements restent cependant sensibles car VTB et Gazprom ont tous les deux des liens avec Vladimir Poutine et des officiels russes. En juillet 2014, le gouvernement américain a sanctionné VTB après l'invasion de la Crimée par la Russie. « D'un côté

c'est une banque, de l'autre c'est un instrument du Kremlin », explique Sergey Aleksashenko, spécialiste du secteur bancaire russe et ancien membre du conseil d'administration de la banque dans les années 1990. Quoi qu'il en soit, VTB est prêt à le faire. Gazprom Investholding, la filiale de Gazprom liée à l'investissement de Yuri Milner dans Facebook, a été gérée pendant plus d'une décennie par Alisher Usmanov, un milliardaire russe d'origine ouzbek proche de M. Poutine. Le Kremlin a utilisé cette filiale pour « des affaires politiquement et stratégiquement importantes », assure Ilya Zaslavskiy, conseiller au Hudson Institute, un think tank américain conservateur. ■

SPENCER WOODMAN (ICIJ)

Paradise Papers

Que Dieu garde la reine... des paradis fiscaux

Elizabeth II, l'une des femmes les plus riches du monde, a investi ses revenus dans des places offshore

La reine d'Angleterre a investi des millions de livres sterling de son patrimoine privé dans un fonds des îles Caïmans, un portefeuille financier offshore jusqu'ici gardé secret, et dévoilé par les « Paradise Papers ». Ces documents prouvent, pour la première fois, que la reine a détenu – et détient encore – des intérêts dans plusieurs fonds d'investissement dans des paradis fiscaux. Ces révélations sur les avoirs de la reine, l'une des femmes les plus riches du monde, ne vont pas manquer de relancer au Royaume-Uni le débat sur son patrimoine, d'autant que ces montages n'apparaissent pas dans les déclarations annuelles de la Couronne. Elles vont sans doute renforcer la détermination des organisations et des députés qui réclament depuis longtemps un contrôle plus sérieux des finances de la famille royale.

Bien que les gestionnaires du patrimoine de la reine affirment qu'il n'y avait pas d'avantages fiscaux à investir dans ces paradis, certains détails des montages offshore pourraient en effet se révéler gênants. Le duché de Lancastre est, depuis 1399, le domaine privé du souverain britannique, et lui fournit une source de revenus indépendants. Il comprend traditionnellement des terres et des fonds, détenus en fiducie par la reine. Selon les propres estimations du duché, ses actifs s'élevaient, à la fin de mars, à 519 millions de livres (584 millions d'euros).

Or, depuis douze ans, le duché de Lancastre a indirectement investi – de manière involontaire, assure-t-il – dans la société BrightHouse, une chaîne de 270 magasins britanniques d'électronique, accusée d'exploiter des milliers de familles pauvres et de personnes vulnérables. Cette enseigne très controversée propose des appareils électroménagers en location-vente, avec des remboursements à des taux d'intérêt annuels parfois prohibitifs. BrightHouse est notamment accusée par les autorités financières britanniques de surfacturer ses clients et d'utiliser des méthodes de vente agressives auprès de gens ayant des problèmes mentaux ou des troubles de l'apprentissage.

L'entreprise a toujours nié ces accusations et a assuré qu'on déformait la réalité. Elle a pourtant

fait l'objet d'une enquête de la Financial Conduct Authority (FCA), l'autorité de réglementation des sociétés financières britannique, qui a ordonné, le mois dernier, à l'entreprise de rembourser 14,8 millions de livres sterling (16,6 millions d'euros) à quelque 249 000 clients – la FCA a d'ailleurs jugé que BrightHouse n'était pas un « prêteur responsable ». BrightHouse s'est aussi distinguée pour avoir minimisé le montant de ses impôts en accordant un prêt important à une holding luxembourgeoise. Elle a déclaré 1,6 milliard de livres (1,8 milliard d'euros) de chiffre d'affaires entre 2007 et 2014 et a réalisé 191 millions de livres (215 millions d'euros) de bénéfices, selon le magazine britannique *Private Eye*. Or, elle a payé moins de 6 millions de livres (6,7 millions d'euros) d'impôt sur les sociétés.

« BrightHouse se conforme à tous les règlements fiscaux applicables, et paie ses impôts intégralement et à temps, proteste la société. Nous sommes appréciés de nos clients parce que nous aidons ceux qui sont exclus financièrement à cause de leurs faibles revenus ou de leurs problèmes antérieurs de crédit, pour leur permettre d'avoir des objets de tous les jours qu'ils ne pourraient pas obtenir autrement. »

Taxe ridicule

Le directeur financier du duché de Lancastre, Chris Adcock, a répondu au *Guardian* qu'il n'était pas au courant de l'existence de cette participation royale dans BrightHouse. « Les investisseurs s'engagent auprès d'un fonds pour une certaine période, et ne participent pas aux décisions d'investissement », a-t-il expliqué. C'est d'ailleurs l'un des problèmes de ces fonds : l'argent peut se perdre dans une cascade d'investissements successifs, perdus de vue par les investisseurs initiaux.

Mais il apparaît que le duché utilise aussi des fonds offshore pour éviter de payer des impôts aux États-Unis. Les investisseurs qui ne paient pas leurs impôts au Royaume-Uni sont en effet censés s'en acquitter aux États-Unis, s'ils investissent dans certains fonds américains – mais le duché, lui, assure, n'avait bénéficié d'aucun avantage fiscal en investissant via les îles Caïmans. Il a investi 7,5 millions de livres



Elizabeth II, le 19 octobre, à Londres. HANNAH MCKAY/REUTERS

en 2005 dans le Dover Street VI Cayman Fund LP, dont il est devenu à la même époque commanditaire. Cette structure est allée nourrir un autre fonds américain, qui a lui-même investi dans des sociétés de capital-risque du monde entier. Les « Paradise Papers » détaillent la façon dont l'argent du duché a transité dans ces fonds.

Les gérants de Dover Street indiquent ainsi, dans un courrier de septembre 2007, qu'ils ont des intérêts aux côtés de vingt-six autres partenaires dans une société du nom de Vision Capital Partners VI B LP. Ils expliquent que cette structure a été « créée par Vision Capital Partners pour acquérir un portefeuille de deux magasins au Royaume-Uni ». Or, deux mois plus tôt, Vision Capital Partners VI B LP achetait BrightHouse et Threshers, une chaîne de magasins de boissons aujourd'hui fermée.

Le placement dans Vision Capital était l'un des investissements proposés par les gérants de Dover Street, pour lesquels le duché a été invité à contribuer à hauteur

DES ORGANISATIONS ET DES DÉPUTÉS RÉCLAMENT DEPUIS LONGTEMPS UN CONTRÔLE PLUS SÉRIEUR DES FINANCES DE LA FAMILLE ROYALE

de 6 % de son engagement, soit 450 000 dollars (387 000 euros). Mais il était prévu que Dover Street VI cesse toute activité à la fin de l'année 2014. Il revend depuis ses participations, et reverse les fonds à ses investisseurs initiaux. Le montant des capitaux recouverts par le duché n'apparaît pas dans les « Paradise Papers », on retrouve seulement la trace d'un versement de 361 367 dollars (311 000 euros) en juin 2008. Le duché semble avoir encaissé cette somme après s'être acquitté d'une taxe ridicule, 0,4 %, soit 1 505 dollars (1 300 euros).

« Tous nos investissements sont entièrement légaux et soumis à un audit », assure Chris Adcock,

qui a cependant reconnu qu'il avait investi dans des fonds à l'étranger. « Mais le fonds Dover Street a été acheté en 2005 et ne constitue que 0,3 % de la valeur totale du duché, relative le directeur financier. L'investissement dans BrightHouse a été fait à travers un tiers et ne vaut que 320 8 livres », soit 3 611 euros. Il n'a cependant pas donné de détails sur la valeur de l'investissement initial dans ce fonds, ni sur ce qu'il en a retiré depuis.

M. Adcock a également confirmé que le duché avait placé 5 millions de livres, en juin 2004, aux Bermudes, dans le Jubilee Absolute Return Fund, qui a investi à son tour dans des hedge funds, des fonds spéculatifs.

Jubilee a depuis quitté, en 2006, les Bermudes pour Guernesey. À sa création, Fauchier Partners, les dirigeants de cette structure, dans laquelle ont investi une série d'œuvres caritatives et de fonds de pension, ont cherché à s'assurer que les bénéfices ne seraient pas taxés aux Bermudes jusqu'en 2016. Le fonds est à présent géré par

d'autres dirigeants et a été rebaptisé Permal Absolute Return Fund. On ignore ce que ce montage a rapporté au duché – s'il lui a rapporté quelque chose. Chris Adcock explique que la Couronne en a retiré ses avoirs en 2010. Les investissements dans Dover Street devraient, eux, perdurer encore deux ou trois ans, le temps qu'il soit liquidé.

La Couronne dément catégoriquement vouloir échapper au fisc en passant par des paradis fiscaux. « Nous n'avons pas connaissance d'avantages fiscaux dont bénéficierait le duché grâce aux fonds offshore, insiste le directeur financier. La politique d'investissement du duché repose sur les conseils et les recommandations de nos consultants en investissement, et sur un souci de bonne répartition de nos actifs, et non sur une stratégie fiscale. » Quoi qu'il en soit, les « Paradise Papers » ne peuvent que relancer le débat sur le devoir de transparence de la famille royale. ■

HILARY OSBORNE
(« THE GUARDIAN »),
ADAPTÉ PAR « LE MONDE »

Pourquoi il est si difficile de réguler les places offshore

Des progrès incontestables contre l'évasion fiscale ont été réalisés ces dernières années, mais l'inertie du système reste forte

Les paradis fiscaux, c'est terminé ! Huit ans après l'annonce de Nicolas Sarkozy, les « Paradise Papers » viennent apporter une nouvelle fois la preuve que si des progrès déterminants ont été accomplis, le problème reste entier. Et les places offshore continuent à poser de sérieux problèmes à l'économie mondiale.

Les impôts De nombreux pays proposent une fiscalité avantageuse pour attirer les grandes fortunes : devenir résident fiscal d'un autre État, ou pour une entreprise, délocaliser des activités pour payer moins d'impôts, s'appelle de l'optimisation fiscale. Ces techniques sont pour la plupart légales.

Elles le sont moins lorsque des particuliers veulent profiter des

services publics et du système social d'un pays sans y payer leurs impôts ; ou lorsque des entreprises veulent y développer des activités sans se soumettre à la fiscalité locale.

L'opacité financière Un fraudeur qui décide de cacher son argent dans un compte offshore cherche d'abord à ce que le fisc n'en sache rien. Les paradis fiscaux présentent en effet un double avantage : outre une fiscalité très avantageuse et des réglementations plus souples, ils sont surtout très discrets. Selon les estimations de l'économiste Gabriel Zucman, auteur de *La richesse cachée des nations* (Seuil, 2017), les 0,01 % les plus riches du monde parviennent ainsi à économiser 30 % des impôts qu'ils devraient normalement payer.

Le problème est similaire pour les entreprises : les multinationales se retranchent derrière le secret des paradis fiscaux qui leur accordent des régimes fiscaux de faveur. Grâce à l'opacité et au manque de coopération internationale de ces pays, ils peuvent y déplacer les profits qu'ils génèrent dans le monde entier

L'ÉCONOMISTE GABRIEL ZUCMAN ESTIME QUE 40 % DES PROFITS DES MULTINATIONALES ATTERRISSSENT DANS LES PARADIS FISCAUX

afin d'être moins taxés – en utilisant parfois des subterfuges pour transférer artificiellement de l'argent à travers les frontières. Gabriel Zucman estime que 40 % des profits des multinationales atterrissent ainsi dans les paradis fiscaux.

Mais l'opacité des centres offshore pose un autre problème : avec des réglementations moins exigeantes et des contrôles moins efficaces, ils constituent un havre sûr pour « l'argent sale », les fonds de la corruption, du crime organisé et du terrorisme.

De très lents progrès Des progrès ont été accomplis ces dernières années, en particulier depuis que la lutte contre l'évasion fiscale est devenue l'une des priorités de la communauté internationale après la crise financière

de 2008. À compter de 2017-2018, la plupart des États se sont engagés à mettre fin au secret bancaire et à coopérer pour faciliter l'identification des fraudeurs fiscaux qui ont des comptes à l'étranger. De nouvelles règles se mettent en place pour interdire les pratiques d'optimisation fiscale les plus agressives des multinationales.

Le paradoxe offshore Il serait risqué de crier victoire : comme le rappelle Gabriel Zucman, le risque est fort que d'autres pays moins contrôlés prennent le relais, et que les fraudeurs optent pour une juridiction offshore plus opaque, grâce aux conseils de cabinets spécialisés dans l'optimisation fiscale. L'inertie du système se nourrit bien sûr de la résistance des paradis fiscaux

eux-mêmes, qui ont fondé l'essentiel de leur modèle économique sur le dumping fiscal.

Mais comment ces trous noirs de l'économie mondiale, qui ne sont que des nains politiques, réussissent-ils à imposer leur loi aux grands pays industrialisés ? C'est le paradoxe de la lutte contre les paradis fiscaux : la finance offshore est devenue tellement importante dans l'économie mondiale que beaucoup craignent de ne pouvoir s'en passer.

Ce qui peut expliquer la réticence des États-Unis à hausser le ton face aux Bermudes ou aux îles Caïmans, ou celle du Royaume-Uni à mettre fin aux régimes fiscaux de ses dépendances insulaires, comme Jersey, l'île de Man ou les îles Vierges. ■

MAXIME VAUDANO

Trudeau, son ami fidèle et les Caïmans

Stephen Bronfman, principal collecteur de fonds du premier ministre canadien, a placé des actifs offshore

La scène remonte à l'été 2012. Justin Trudeau réunit ses proches et ses conseillers dans un chalet de Mont-Tremblant, un village carte postale niché dans les montagnes Laurentides, à moins de deux heures de Montréal. Le fils du flamboyant Pierre Elliott Trudeau, premier ministre pendant quinze ans, de 1968 à 1979 et de 1980 à 1984, cherche à tester ses troupes. Il veut lancer une campagne pour devenir premier ministre. Il a 40 ans, siège au Parlement avec un Parti libéral en chute dans les sondages et se dit persuadé qu'il a une carte à jouer.

Parmi ses convives se trouve Stephen Bronfman. L'homme d'affaires, philanthrope et ami de longue date du jeune député n'a pas besoin d'être présenté. Fils du milliardaire Charles Bronfman, lui-même fils de Samuel Bronfman – qui a fait fortune en vendant du whisky Seagram durant la Prohibition aux États-Unis (1919-1933) –, Stephen Bronfman est à la tête de la société Claridge, spécialisée dans l'immobilier, l'alimentation et le divertissement. Plutôt discret sur la scène publique, il fait partie intégrante du sérail, des grands noms et des puissantes familles du Canada.

C'est à lui que Justin Trudeau demande de recueillir des fonds pour sa campagne. L'entrepreneur accepte. «*Je suis le gars de la finance*», dira-t-il plus tard aux meetings de son poulain. Très vite, les médias le décrivent comme l'un de ses principaux conseillers. Après avoir pris les rênes du parti, en avril 2013, Justin Trudeau lui propose d'être le collecteur de fonds du parti et de siéger au sein de l'organe exécutif du parti. Stephen Bronfman dit oui.

«*Le but est de lever beaucoup d'argent et d'aider Justin à devenir le prochain premier ministre, tout simplement*», explique-t-il à l'époque. Essentiel dans l'ascension du candidat, Stephen Bronfman fait son entrée parmi les cinquante personnalités «*les plus importantes*» du Canada, selon le classement du magazine *Maclean's*.

Frais de subsistance

Justin Trudeau l'emporte, il est le candidat du «*vrai changement*», il est jeune, porté par un souffle nouveau, qui bouscule les lignes de ce Canada engourdi après une décennie de gouvernement conservateur, marquée par l'austérité et le repli sur soi. Trudeau promet de renforcer les classes moyennes, de taxer davantage les plus riches et de lutter contre les paradis fiscaux, où des milliards de dollars canadiens échappent chaque année au fisc.

Il le répète une fois devenu premier ministre, il continuera de le répéter devant la Chambre des communes : «*Nous savons que l'évitement fiscal pose depuis longtemps un problème. Nous avons été élus sur la promesse que tout le monde paierait de manière juste ses impôts. L'évasion fiscale est quelque chose que nous prenons très au sérieux*». Or, il s'avère que Stephen Bronfman et sa société Claridge ont activement investi dans une structure financière opaque des îles Caïmans, le Kolber

Trust, un trust de 60 millions de dollars (52 millions d'euros) qui pourrait avoir soustrait aux caisses fédérales des sommes colossales en impayés d'impôt.

L'analyse par plusieurs experts des «*Paradise Papers*», un vaste ensemble de notes et de mails privés s'étendant sur plus de vingt ans, issus des données confidentielles du cabinet d'avocats Appleby, jette une lumière crue sur l'exploitation de failles fiscales, de paiements déguisés et de possibles transactions frauduleuses de la société canadienne.

Le cabinet d'avocats de la famille Bronfman a en outre orchestré pendant des années une campagne de lobbying à Ottawa afin de combattre toute législation susceptible de restreindre l'utilisation d'offices offshore. Contacté, Stephen Bronfman n'a pas souhaité réagir. Son avocat, William Brock, a tenu à souligner que son client «*a[vait] toujours agi correctement et de manière éthique, notamment en se conformant pleinement à toutes les lois et exigences réglementaires*». Il a dénoncé «*toute allégation de faux, de fraude, de dissimulation ou d'évasion fiscale*», où il ne voit qu'une «*distorsion des faits*».

Au cœur des révélations des «*Paradise Papers*» se trouve Kolber Trust, une entité des îles Caï-

mans, créée en 1991 par Leo Kolber, le parrain de Stephen Bronfman. L'homme est alors un influent sénateur du Parti libéral, ancien responsable des collectes de fonds du parti – et farouche opposant à toute réglementation financière. C'est également un proche du père de Justin Trudeau.

Ce trust a été ouvert pour les enfants Kolber, Jonathan et Lynne; ce type de structure très opaque est parfois utilisé par de gros patrimoines pour dissimuler une partie de leur fortune. Selon les données du cabinet Appleby, les deux enfants auraient reçu plusieurs millions de dollars de «*décaissements*» non imposés, durant toute la durée de vie du trust.

En 2007, par exemple, 3 millions de dollars (2,6 millions d'euros) ont été transférés à Jonathan Kolber pour des «*frais de subsistance*» – et pour aider à l'achat d'un appartement à Manhattan. En 2012, il a reçu 1 million de dollars (860 000 euros) pour ses «*dépenses personnelles*». En 2013, 6 millions de dollars (5,1 millions d'euros) «*pour coût de la vie + train de vie*», selon un mémorandum. Au total, le fils Kolber a reçu 16,5 millions de dollars (14,2 millions d'euros), exempts d'impôt. Les documents montrent que sa sœur Lynne, quant à elle, a reçu 1,2 million de dollars (1 million d'euros).

Claridge, la société d'investissement de Stephen Bronfman, n'avait aucune position officielle dans le trust, mais les «*Paradise Papers*» montrent que ses cadres fournissaient régulièrement des conseils et organisaient des transactions commerciales entre les Bronfman et cette structure. Charles Bronfman et son fils Stephen ont eux-mêmes prêté plusieurs millions de dollars au Kol-

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN, JUSTIN TRUDEAU PROMET UNE RÉFORME FISCALE QUI TOUCHERA LES PLUS RICHES

ber Trust au cours des années 1990 et 2000 – des prêts parfois sans intérêt, au mépris des règles fiscales américaines.

Au Canada, il est parfaitement légal d'avoir un trust, tant que certaines règles fiscales sont respectées. Le fisc canadien insiste, par exemple, sur le fait qu'une telle structure ne peut être exemptée de taxe que si son siège effectif, c'est-à-dire l'endroit où sont prises les décisions, est à l'étranger. Or, les documents d'Appleby foisonnent d'exemples de décisions prises non dans les îles Caïmans, mais bien au Canada.

Déménagement en Israël

En raison de sa nationalité américaine, Lynn Kolber ne pouvait de toute façon pas échapper aux taxes sur les versements du trust – ce qui a conduit Appleby à rayer la fille de Leo Kolber de la liste des bénéficiaires en 2007. Pour compenser l'arrêt des versements, son frère «*Jonathan s'arrangera pour lui offrir des cadeaux*» qui, eux, ne sont pas taxés aux États-Unis, propose alors le cabinet. Les avocats de la famille jurent aujourd'hui qu'il n'y en a finalement pas eu. En revanche, un deuxième trust familial a été ouvert pour répondre aux «*questions fiscales que posent ou pourraient poser*» le premier montage.

Depuis 2015, le Kolber Trust n'existe plus. Après vingt-quatre ans dans les îles Caïmans, les fonds ont été transférés dans un autre trust en Israël. Les «*Paradise Papers*» prouvent toutefois que Jonathan Kolber, qui a la citoyenneté israélienne, craignait que soit une «*difficulté majeure pour lui*» de révéler aux autorités israéliennes ses liens avec le Kolber Trust, estimé aujourd'hui à 64 millions de dollars (55 mil-

lions d'euros). Il a finalement opté pour une «*divulgaration volontaire*», et a accepté de payer ses impôts en Israël, assortis d'un règlement financier.

Mais son déménagement en Israël pourrait soulever des problèmes fiscaux au Canada, en raison d'une petite phrase rédigée lors de sa déclaration : «*l'origine des actifs du trust est le père du bénéficiaire, qui est un citoyen canadien*». Le détail a son importance, car en 2013 la Chambre des communes du Canada a adopté une loi – rétroactive jusqu'en 2007 – qui entend appliquer aux trusts offshore l'impôt sur les contributions d'origine canadienne. Geoffrey Loomer, professeur de droit fiscal à l'université Dalhousie, à Halifax (Nouvelle-Écosse), qui a examiné les documents, affirme que l'Agence du revenu du Canada «*serait intéressée par cette déclaration*» de Kolber. Et d'ajouter : «*Nous parlons de revenus de plusieurs millions, et probablement de millions de dollars en recettes fiscales*».

Stephen Bronfman continue activement à lever des fonds pour le Parti libéral. Dans un courriel envoyé en septembre aux membres du parti, il a félicité Justin Trudeau d'avoir «*défendu la classe moyenne*». Le premier ministre, lui, promet une réforme fiscale qui touchera les plus riches. «*Le système que nous avons actuellement les encourage à payer moins d'impôt et oblige les Canadiens de la classe moyenne à payer plus, a-t-il lancé au début d'octobre, avec son enthousiasme habituel. Eh bien, nous allons le changer*». ■

HARVEY CASHORE,
GILLIAN FINDLAY
ET CHELSEA GOMEZ (CBC),
AVEC NICOLAS BOURCIER
POUR «*LE MONDE*»



Stephen Bronfman et Justin Trudeau, à Saint Peter's Bay (Barbade), en août 2013. ANDREW VAUGHAN/AP/THE CANADIAN PRESS

27 MILLIONS

Stephen Bronfman, le collecteur de fonds du Parti libéral canadien, a réussi à lever 27 millions de dollars en 2012 et 2013 (soit 23,2 millions d'euros), pour son ami et candidat Justin Trudeau. Pour la seule année 2014, il a amassé plus d'argent que lors de n'importe quelle autre campagne des libéraux au Canada de ces dix dernières années.

Le Canada, l'autre pays de l'offshore

Un quart des investissements étrangers canadiens sont réalisés dans des paradis fiscaux

MONTRÉAL - *envoyé spécial*

C'est l'angle mort d'un pays prospère, le Canada : un quart de ses investissements à l'étranger sont faits dans des paradis fiscaux. L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), à Montréal, a calculé que les stocks d'actifs canadiens dans les sept principaux paradis fiscaux avaient été multipliés par 37,6 entre 1987 et 2014, alors que le produit intérieur brut (PIB) canadien triplait pendant la même période. La Barbade est même devenue le troisième pays où les multinationales canadiennes investissent le plus, après les États-Unis, le grand partenaire commercial, et le Royaume-Uni, pour des raisons historiques évidentes. Loin devant donc l'Allemagne, la France, le Japon ou la Chine.

En 2016, quand le bilan net de l'investissement direct du Canada à l'étranger a atteint un nouveau pic, le stock d'actifs cachés dans les principaux paradis fiscaux s'élevait à 231 milliards de dollars (199 milliards d'euros). Soit une perte de revenus fis-

caux estimée entre 12 et plus de 20 milliards de dollars.

Lorsque les membres du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), avaient dissipé dans l'enquête « Offshore Leaks », en 2013, une partie du mystère entourant les paradis fiscaux, le Canada avait réagi. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait annoncé un programme de traque aux « fraudeurs ». Et menacé de poursuites judiciaires les journalistes de Radio Canada, partenaires de l'ICIJ, pour les contraindre à fournir les informations auxquelles ils avaient eu accès.

Depuis, rien. Une semaine après ces révélations, le ministre des finances, Jim Flaherty, s'était même envolé pour les Bermudes, non pour sermonner le paradis fiscal, mais pour rassurer la communauté des affaires. L'île est en effet signataire des Accords d'échange de renseignements fiscaux (AERF) avec le Canada – ces accords, qui sont censés percer les secrets bancaires des législations de complaisance, permettent surtout aux Canadiens, comme l'écrit Alain Deneault, dans son enquête *Paradis fiscaux : la filière*

canadienne (Ed. Ecosociété, 2014), d'y inscrire des actifs qu'ils transféreraient au Canada avant de les transférer au pays sous forme de dividendes exemptés d'impôt.

Jim Flaherty a été accueilli à bras ouverts par Business Bermuda, l'association chargée de la promotion des investissements de l'archipel. Le ministre a même reconnu aux Bermudes le statut de « leader mondial » de l'assurance. L'île compte en effet des centaines de sociétés dans cette branche, soupçonnées de contourner le fisc et la réglementation de pays comme le Canada.

« Double discours des autorités »
« On touche là au cœur même du double discours des autorités canadiennes qui, d'un côté, affirment à voix haute vouloir lutter contre l'évasion fiscale et, de l'autre, légalisent les transferts dans les paradis fiscaux », affirme Alain Deneault. Le plus désolant, selon lui, c'est que rien ne change : « Le Canada est un acteur central dans le processus "d'offshorisation". Il est aujourd'hui prisonnier d'une logique qu'il a lui-même contribué à mettre en place, quoi qu'en disent ses dirigeants. »

Pour comprendre la proximité qu'entretiennent le Canada avec ces paradis fiscaux, il faut remonter à l'après-guerre, alors que le pays a des liens commerciaux et bancaires importants avec les dépendances britanniques de la Caraïbe. À partir des années 1950, avec l'aide de juristes, de financiers et de responsables canadiens, ces petits pays se convertissent en États de complaisance. En 1955, un ancien gouverneur de la Banque centrale du Canada contribue à faire de la Jamaïque un pays à la fiscalité réduite. Dans les années 1960, c'est un avocat de l'Alberta, un poids lourd du Parti conservateur, qui construit une législation offshore opaque pour les îles Caïmans.

Mais c'est à la Barbade que le gouvernement fédéral d'Ottawa a poussé le plus loin la logique. Il a signé, en novembre 1980, un traité sur la « non double imposition », qui permet aux Canadiens d'enregistrer leurs actifs dans l'île en n'y acquittant pratiquement aucun impôt – les taux y varient entre 0,25 % et 2,5 % – pour les transférer au Canada sans y être imposés. En 1995, le ministre des finances, Paul Martin, décide d'enregistrer à la Barbade sa propre société, Canada Steamship Line. C'est le coup d'envoi d'une course à l'offshore : l'île devient un corridor d'amnistie fiscale pour les riches contribuables riches.

En 2009, le gouvernement conservateur de Stephen Harper « légalise » une vingtaine de paradis fiscaux, et convient d'un partage de renseignements fiscaux. Les libéraux de Justin Trudeau viennent d'ajouter une place offshore au plus, au printemps : Chypre. Au total, le Canada a signé cent quinze conventions et traités fis-

« IL Y A TELLEMENT DE TRAITÉS ET DE TEXTES FISCAUX QUE N'IMPORTE QUI PEUT DIRE QU'IL NE FAIT RIEN D'ILLÉGAL »

LYNE LATULIPPE
chercheuse à l'université de Sherbrooke

caux, un record mondial. Le pays partage même son siège au FMI et à la Banque mondiale avec un collectif de onze paradis fiscaux des Caraïbes. Mais c'est bientôt au tour du Canada de subir l'impact des places offshore : des agglomérations comme Montréal font partie des villes où les entreprises sont les moins taxées.

« Il y a tellement de traités et de textes fiscaux que n'importe qui peut dire qu'il ne fait rien d'illégal », dit Lyne Latulippe, chercheuse à la chaire en fiscalité et en finances publiques à l'université de Sherbrooke. C'est à se demander si les hauts fonctionnaires canadiens ne sont pas uniquement là pour négocier des conventions fiscales. Les libéraux et les conservateurs, les deux partis au pouvoir depuis plus d'un siècle, poussent traditionnellement à la baisse de l'impôt. « La différence est dans la nuance, précise la spécialiste. Les conservateurs sont plus directs et le disent. Les libéraux se sentent obligés d'aider les entreprises, mais ils le font plus discrètement. »

Une demi-douzaine de projets de loi ont été déposés entre 1999 et 2013 pour limiter ou mettre un terme à l'évitement fiscal. Ils ont

tous échoué. En novembre 2016, la motion présentée par Gabriel Saint-Marie, député du Bloc québécois, qui dénonçait le recours aux paradis fiscaux, a été rejetée à la Chambre des communes par les deux principales formations. « Les élus de tous les partis, dont celui du premier ministre Trudeau [libéral], avaient donné leur aval lors du vote à l'Assemblée du Québec, souligne l'élue. Cela n'a visiblement pas été suffisant pour ébranler le gouvernement à Ottawa. »

Pour l'éditorialiste au *Financial Times* Diane Francis, il n'y a pas de volonté d'y mettre fin, « parce que le Canada est le pays où les lobbys des paradis fiscaux sont le plus implantés au monde ». Alain Deneault pousse même le raisonnement en affirmant que le « lobby est le pouvoir », et il rappelle que les premiers ministres Harper, Mulroney et Chrétien, entre 1993 et 2015, étaient eux-mêmes liés aux grands groupes pétroliers, miniers et avocats d'affaires. « Nous avons un premier ministre qui se présente comme jeune et moderne, qui se dit en faveur de la justice fiscale... alors qu'il est l'ami de ceux qui profitent le plus des paradis fiscaux, tranche le professeur. J'ai conscience toutefois que certaines lignes commencent à bouger avec ces révélations successives. On peut de moins en moins faire semblant. »

Difficile en effet d'imaginer aujourd'hui un voyage du ministre des finances dans une île offshore comme en 2013. L'actuel ministre, Bill Morneau, se trouve lui-même plongé depuis des semaines dans une affaire de conflit d'intérêts avec l'une de ses sociétés des Bahamas. ■

NICOLAS BOURCIER

unea
Union Nationale
des Entreprises Adaptées

Publicité

Monsieur le Président de la République,
Madame la Ministre du Travail,

Alors que vous avez fait du handicap une grande bataille de la mandature, les interventions de Madame Pénicaut, le 31 octobre dernier, devant les membres de la commission élargie de l'Assemblée Nationale, montrent des confusions et une méconnaissance du modèle des Entreprises Adaptées et de leur utilité pour la Nation.

Oui, les Entreprises Adaptées sont inclusives !!

Oui, nos Entreprises Adaptées sont des entreprises ordinaires, dont les salariés en situation de handicap ont un contrat de droit commun très majoritairement en CDI. Nous appliquons les conventions collectives de nos métiers, nous sommes innovants et notre modèle est pleinement entrepreneurial.

Oui, l'investissement dans nos Entreprises Adaptées est bénéfique pour l'Etat et la collectivité. Ainsi KPMG a démontré qu'un emploi retrouvé par une personne handicapée est générateur d'un gain social pour la collectivité de plus de 11 000 € par emploi créé.

Oui, nos Entreprises Adaptées ont une mission et une vocation sociale définies par la loi qui est de favoriser la réalisation du projet professionnel des salariés.

Non, à la destruction d'un modèle et à la précarisation de plusieurs milliers d'emplois de personnes en situation de handicap.

Non, Madame la Ministre, la compensation n'est pas une « trappe » à personnes en situation de handicap.

Des flux importants existent chaque année mais ne sont pas mesurés par l'administration centrale. En 2016, pour un financement de 23 000 postes, ce sont plus de 34 000 salariés en situation de handicap en contrat de travail et plus de 40 000 personnes qui œuvrent chaque année dans les Entreprises Adaptées.

Non, l'aide au poste n'a jamais été conçue comme « un tremplin ».

L'aide au poste est l'outil de financement de la compensation du handicap du salarié, compensation nécessaire à toute inclusion de qualité dans le monde du travail. Nier le besoin de compensation c'est refuser de prendre en compte le handicap.

Non, la dégressivité de la compensation ne va pas permettre de se mettre dans une véritable stratégie qui vise l'inclusion dans l'emploi ordinaire.

Les Entreprises Adaptées sont naturellement des entreprises ordinaires. Elles ne sont pas des Entreprises d'Insertion et n'ont pas le même public. Une telle affirmation vient à nier toutes les situations complexes d'évolution du handicap au cours de la vie. Des flux importants existent. Les Entreprises Adaptées travaillent sur l'autonomisation de leurs salariés afin qu'ils déterminent leur propre destinée sur leur seule volonté. Le Handicap n'est pas un statut, c'est un fait. Le Handicap est une rencontre entre une déficience avérée et une situation. La formation ne permet pas à elle seule de compenser les situations de handicap. Tout comme un ouvrier non qualifié, un cadre handicapé a un taux de chômage 2 fois supérieur à celui des « valides ».

Etre inclusif, c'est faire de l'équité, consistant à moduler l'action selon les besoins, les désirs, les rêves, les projets singuliers, pour compenser les inégalités de nature ou de situation. C'est ce que font au quotidien les 800 Entreprises Adaptées dans le droit commun ; et c'est le sens de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'Organisation des Nations Unies, ratifiée par l'Union Européenne et par la France. La France a d'ailleurs été récemment rappelée à l'ordre à ce sujet.

L'UNEA est indignée par ces propos et cette vision d'un modèle qu'elle défend depuis 30 ans.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons donc, Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, pour une rencontre permettant de vous expliquer notre modèle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui
les Entreprises Adaptées
représentent :
- 35 000 Emplois
- 1,8 Milliards € de produits
- le poids de l'intervention de
l'Etat (compensation) s'élève à
22% du total des produits d'une
EA

Union Nationale des Entreprises Adaptées
36, rue Chemin vert - 75011 PARIS
01 43 22 04 42 - info@unea.fr



ÉCONOMIE | CHRONIQUE
PAR STÉPHANE LAUER

Entre colombes et faucons

Les « faucons » attendront. La décision de Donald Trump de nommer Jerome Powell à la présidence de la Réserve fédérale (Fed) va sans doute laisser sur leur faim les partisans d'un relèvement des taux d'intérêt plus rapide aux États-Unis. L'homme qui s'apprête à prendre les rênes de la banque centrale américaine est en effet considéré comme un modéré. Wall Street peut respirer. L'ère de l'argent facile auquel sont shootés les marchés financiers depuis la crise de 2008 a visiblement encore de beaux jours devant elle.

Depuis qu'il a été nommé gouverneur de l'institution, en 2012, M. Powell a été un fidèle supporteur de la stratégie des petits pas menée par celle qu'il va remplacer, Janet Yellen. Sous l'impulsion de cette dernière, la politique monétaire américaine est restée extrêmement accommodante. Huit ans après le début de la reprise économique aux États-Unis, le loyer de l'argent est toujours à des niveaux historiquement bas.

Il y a quelques jours, Donald Trump avait fanfaronné dans une vidéo que son candidat pour la présidence de la Fed allait faire « un boulot fantastique ». « Je crois que tout le monde va être impressionné », avait-il ajouté. Toutefois, à ce stade, on est surtout ébloui par la volonté d'assurer le changement dans la continuité.

Pourtant, ces dernières semaines, le président américain avait pris un malin plaisir à agiter les candidatures d'un John Taylor ou d'un Kevin Warsh, deux partisans d'une politique monétaire beaucoup plus restrictive. L'aile conservatrice de la majorité républicaine du Congrès s'était prise à rêver que la banque centrale était à la veille d'un changement profond de sa philosophie. A ce stade, ils en sont pour leurs frais.

Cependant, l'histoire n'est jamais écrite à l'avance. La nomination de M. Powell ne tranche pas de manière définitive la bataille entre les « colombes », soucieuses de ne pas casser la croissance en remontant trop vite les taux, et les « faucons », qui veulent à tout prix normaliser la politique monétaire. Ces derniers s'inquiètent en particulier de la faiblesse du loyer de l'argent, qui ne laisse aucune marge de manœuvre aux banques centrales au cas où une nouvelle crise surviendrait.

On l'oublie souvent, mais, au-delà de ses foucades et de ses emportements, Donald Trump est avant tout un pragmatique. Il sait que s'il avait envoyé un message trop brutal aux marchés financiers en désignant un « faucon » ouvertement affiché, il aurait pris le risque de créer une certaine fébrilité, elle-même source d'instabilité. La seule chose dont on soit sûr à ce jour, c'est que, paradoxalement, M. Powell n'est pas un pur spécialiste de politique monétaire. Juriste de formation, il a d'abord travaillé au secrétariat au Trésor sous George H. W. Bush avant de rejoindre le fonds d'investissement Carlyle.

Ce parcours n'est pas nécessairement un handicap, mais il pourrait influencer sur le choix du vice-président de la Fed, qui est immi-

LA NOMINATION DE JEROME POWELL RELANCE LE DÉBAT SUR L'ÉVOLUTION DE LA PHILOSOPHIE DE LA FED

nent. L'hypothèse que John Taylor, lui-même considéré comme un éminent spécialiste de politique monétaire, puisse faire son entrée à la Fed par la petite porte est tout à fait crédible. De plus, deux autres sièges au sein du conseil de la Fed restent à pourvoir; peut-être trois si M^{me} Yellen, décidée de ne avoir pas été reconduite, décidait de ne pas briguer un nouveau mandat de simple gouverneur. M. Trump a donc une chance historique de modifier l'équilibre au sein de l'institution. Les « faucons » n'ont sans doute pas dit leur dernier mot.

En fait, loin de clore le débat sur l'évolution de la philosophie de la Fed et ses conséquences sur celle de la Banque centrale européenne, la nomination de M. Powell ne fait, au contraire, que le relancer. Les deux banques centrales sont en effet confrontées à un dilemme. La politique d'argent facile grâce à des taux d'intérêt historiquement bas a permis de renouer avec la croissance, en aidant les entreprises et les ménages à se financer à bon compte. Mais cette stratégie, qui privilégie la dette au détriment de l'épargne, est en train d'atteindre ses limites.

Bulles spéculatives

Selon la Banque des règlements internationaux, la « banque centrale des banques centrales », le niveau global de la dette rapporté au produit intérieur brut est aujourd'hui supérieur de 40 % à ce qu'il était en 2008. Les banques centrales ont rendu l'argent tellement abondant que ce lui-ci ne sait plus où s'investir, alimentant des bulles spéculatives sur les actions, les obligations ou l'immobilier.

Le débat entre « faucons » et « colombes » est d'autant plus difficile à trancher que si la croissance est revenue, elle n'est pas aussi franche que certains veulent bien le dire. Certes, le chômage a baissé significativement, mais en laissant quantité de gens au bord du chemin. De même, les salaires et l'évolution des prix restent mystérieusement atones. En l'absence de pressions inflationnistes, les « colombes » sont convaincues qu'il n'y a pas d'urgence à relever les taux. Jusqu'à quand? Avant que le système financier ne s'emballe pour de bon, répondent-elles en chœur. Mais le problème des bulles spéculatives, c'est que l'on n'a la certitude de leur existence que lorsqu'elles éclatent, c'est-à-dire quand il est trop tard.

L'océan de liquidités injectées dans l'économie depuis 2008 a réussi à éteindre l'incendie de la crise. Mais si l'on n'arrive pas à organiser le reflux rapidement, il est évident que le remède finira par se révéler pire que le mal. Entre deux écueils – risquer de casser une croissance fragile ou attendre un krach inéluctable à terme –, M. Powell devra choisir le moindre et surtout prendre sa décision avant que la brutalité des faits ne s'impose à lui. Il arrive à la tête de la Fed avec une réputation de « modéré ». La réalité pourrait le contraindre à la troquer pour celle de pragmatique. ■

lauer@lemonde.fr

« PARADISE PAPERS », L'ENVERS DE LA MONDIALISATION

ÉDITORIAL

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

En 2016, les données des « Panama Papers » avaient permis de sonder les fleuves souterrains de l'argent sale, où se mêlent les eaux grises de l'évasion fiscale et les flots noirs des revenus du crime. Cette fois, c'est une tout autre cartographie que dressent les montages financiers sur mesure des employés d'Appleby : celle des nombreuses failles du système fiscal international, explorées par ces avocats de haut vol pour permettre à une infime minorité d'ultra-riches et de multinationales d'échapper aux taxes et aux impôts tout en demeurant aux limites de la loi.

Cette carte des « Paradise Papers » ne dessine nullement un univers parallèle à l'économie de notre planète, elle en fait partie intégrante. Elle n'est pas le contraire de la mondialisation, mais son envers. Les bénéfices comme les fortunes passent d'un

côté à l'autre, en suivant les failles. Et ce ruissellement-là, qui n'a rien de théorique, soustrait chaque année aux économies des États environ 350 milliards d'euros, dont 120 pour l'Union européenne et 20 pour la France, selon les calculs de l'économiste Gabriel Zucman.

Décrire ces mécanismes, pour les dénoncer, expose invariablement à deux types de critiques. « Pourquoi se scandaliser de montages qui respectent les lois ? », demandera-t-on d'un côté. « A quoi bon dévoiler des faits qui n'exposent personne à la moindre sanction, et qui ne modifieront pas l'ordre des choses ? », dira-t-on de l'autre. A ce cynisme et à ce fatalisme, *Le Monde*, et ses partenaires de l'ICIJ, opposent leur conviction que ce travail d'enquête peut contribuer à une prise de conscience des dangers immédiats que courent nos démocraties.

Nos sociétés ne reposent pas seulement sur la loi. Elles tiennent aussi grâce à un ciment fragile : la confiance. Celle-ci ne peut résister au constat que la grande fortune ou les bénéfices immenses octroient un avantage supplémentaire à ceux qui en jouissent : la possibilité de s'exonérer de l'intérêt général et des devoirs communs. C'est ce que décrivent les « Paradise Papers ». Un tout petit nombre d'entreprises ou d'individus se réservent l'accès à l'exact contraire de l'économie ouverte et compétitive qu'ils prônent à longueur de temps : un système fermé et protégé, où ils ont l'assurance de ne pas jouer avec les mêmes règles que leurs concitoyens. Ce monde où les mêmes

sont perpétuellement sûrs de gagner peut bien avoir les apparences de la légalité. Il n'en demeure pas moins condamné à perpétuité à l'injustice et aux inégalités.

Pour mettre fin à cette situation, il conviendrait de casser les deux ressorts qui l'entretiennent : l'avidité sans limite de quelques-uns, et l'inaction des États. La seconde piste n'est pas beaucoup plus simple à suivre que la première. Comme le font apparaître nos enquêtes, certains de nos dirigeants occidentaux ont, à des degrés divers, de solides raisons de ne pas lancer le mouvement. Dans la Maison Blanche de Donald Trump, entouré par treize conseillers touchés par ces révélations, l'évitement de l'impôt est une culture cynique, où le plus malin est celui qui évite de contribuer au fonctionnement de la collectivité. Dans le gouvernement de Justin Trudeau, c'est une hypocrisie qui permet de faire cohabiter les belles intentions du premier ministre avec la présence d'un ami proche, ancien trésorier du parti et grand praticien de la finance offshore.

En France, l'histoire récente a montré aussi que l'on pouvait supprimer un impôt sur la fortune en arguant du risque d'exode du capital, sans suffisamment s'attaquer aux paradis fiscaux qui nourrissent la tentation d'évasion. C'est à toutes ces formes de complaisance qu'il faudra renoncer si l'on veut mettre fin à ces pratiques qui conduisent nos démocraties à leur perte. ■

JÉRÔME FENOGLIO,
DIRECTEUR DU « MONDE »

LE TEMPS, UN OBJET HERMÈS.

HERMÈS PARIS

Slim d'Hermès, L'heure impatiente
Se réjouir du temps à venir.